

Aujourd'hui



S2 OILERS 3 WINGS 2

Les Oilers d'Edmonton l'emportent 3-2 sur les Red Wings de Detroit dans le 4^e match de la finale de la Conférence Campbell, prenant ainsi une avance de 3-1 dans la série.

B4 CANNES

Le film que le groupe Alliance doit réaliser bientôt risque de susciter un débat international, puisqu'il sera tiré d'une pièce écrite il y a quelques années par Jean-Paul II.

C1 LA MODE

Les femmes qui réussissent dans la vie assument leur féminité sans ostentation, et le vêtement, au-delà de la mode, est un outil qu'elles assujettissent à leurs besoins.

D1 ÉCONOMIE

Les bénéfices nets des sociétés canadiennes ont enregistré au cours des trois premiers mois de l'année une progression cinq fois supérieure à celle des sociétés américaines.



A10 GRANDE-BRETAGNE

En décrétant des élections anticipées pour le 11 juin, Margaret Thatcher aspire à un record de trois mandats successifs à la tête du gouvernement britannique.

Sommaire

Annonces classées	C7 à C9, E1 à E6
Arts et spectacles	
Informations	B4 à B8
Horaires	B7, B8
Bandes dessinées	E2
Bridge	E8
Décès, naissances, etc.	E7
Économie	D1 à D14
Êtes-vous observateur?	C7
Feuilleton	C9
Horoscope	C8
La mode	C1 à C6
Le monde	A10, A11
Mots croisés	E1
• Mot mystère •	E3
Quoi faire aujourd'hui	B6
Television	B5
TABLOÏD SPORTS	
Mots croisés	14

Prison à perpétuité pour l'ex-caporal Lortie

L'auteur de la fusillade à l'Assemblée nationale pourrait être libéré dans sept ans

ROBERT LÉPÉVRE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

L'ex-caporal Denis Lortie a été condamné, hier, au terme de son deuxième procès, à l'emprisonnement à perpétuité trois ans après la fusillade à l'Assemblée nationale qui avait fait trois morts et neuf blessés.

L'ancien militaire sera admissible à une libération conditionnelle après une période de dix ans de prison. En réalité, cette période ne sera que de sept années puisqu'il a déjà passé les trois dernières années en prison.

Lortie a par ailleurs été condamné à 15 ans

d'emprisonnement pour chacun des neuf chefs d'accusation de tentative de meurtre.

Dans un jugement de 53 pages, le juge Gaston Desjardins, de la Cour supérieure, s'est longuement étendu sur la notion de maladie mentale.

Les avocats de Lortie, qui songent à en appeler de la sentence, avaient réclamé un verdict d'acquiescement assorti d'une ordonnance de détention dans une institution psychiatrique. Lortie avait enregistré un plaidoyer de culpabilité et avait été trouvé sain d'esprit en vertu de l'article 16 du Code pénal qui traite de l'aliénation mentale.

Me Jacques Larochelle prétendait que la maladie dont souffrait son client n'est pas re-

connue en droit canadien comme une maladie mentale tombant sous le coup de l'article 16. Cette maladie a été décrite comme une impulsion irrésistible affectant la volonté.

Le juge Desjardins a rejeté cette requête, alléguant que les recours que l'accusé exerçait et le remède qu'il réclamait existaient déjà dans le droit canadien.

« Nous avons un bel exemple de responsabilité diminuée appliquée », a conclu le juge en affirmant que l'impulsion irrésistible constituait bel et bien un moyen de défense en vertu de l'article 16.

« Le concept de responsabilité diminuée



PHOTOLASER CP
Denis Lortie, le 8 mai 1984.

VOIR LORTIE EN A 2

Nom: Klaus Altmann

Un accusé combatif et sûr de lui

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale
LYON

La grande salle d'audience du Palais de justice de Lyon était plus que bondée, hier, peu avant 13h: pour la première fois depuis son retour forcé de Bolivie, il y a cinq ans, on allait enfin le voir, et de près. Également le photographe et le filmer puisque désormais, on autorise de brèves prises d'images au tout début des procès en France.

« Faites entrer l'accusé. » La porte latérale droite s'ouvre et l'homme apparaît, menottes aux poignets, entre deux policiers. De taille moyenne, maigre, le visage fin et d'autant plus pâle qu'il contraste avec un costume noir croisé qui fait très austère. De son box d'accusé, abrité par une vitre, Klaus Barbie semble d'abord minuscule, écrasé par l'imposant décor de justice surplombé par les lettres géantes: « Cour d'assises ».

Retour sur les lieux où il se vantait, longtemps après, d'avoir « eu droit de vie ou de mort » sur la population civile.

VOIR BARBIE EN A 2

PHOTOLASER REUTERS

Klaus Barbie-Altmann, faisant son entrée à la Cour d'assises.



Johnston exprime « le point de vue rhodésien de Westmount », dit André Ouellet

Le député David Berger se dissocie aussi de la position de son parti sur l'accord du lac Meech

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le torchon brûle chez les libéraux fédéraux, qui sont déchirés à cause de l'entente constitutionnelle du lac Meech.

Un autre député de la région montréalaise, David Berger, député de Laurier, se dissocie de la position de son parti sur cet accord, pendant qu'André Ouellet (Papineau) déclare que le député de Saint-Henri-Westmount Donald Johnston « exprime le point de vue rhodésien de Westmount. C'est ultra-excessif ».

Raymond Garneau (Laval-des-Rapides) dit que le député de Saint-Henri-Westmount « et d'autres » réagissent encore comme certains anglophones de Montréal le faisaient au siècle dernier en niant que le Québec ait un caractère particulier et constitue une société distincte. « M. Johnston et d'autres prônent encore ce genre de Canada », ajoute le député de Laval-des-Rapides, qui reconnaît qu'il y a une « division interne » sur cette question au sein de sa formation.

Au cours du week-end, Jim Coutts, qui est un ex-conseiller principal de Pierre Trudeau et qui a encore de grandes ambitions au sein du parti, exprimait

au sujet de l'accord des réticences qui équivalaient à un rejet.

Le député de Shefford, Jean Lapierre, dit que M. Johnston n'a pas évolué en voulant garder la position rigide, « théologique et trudeauiste » qui fut celle des libéraux au cours des années 1960 et 1970. « Nous sommes rendus aux années 1980, les Québécois ont rejeté massivement cette position en 1984 et il faut se mettre à son diapason ».

M. Berger n'exclut pas la possi-

VOIR OUELLET EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN B 1

Pas de hausse de tarifs à la STCUM en 87

LISA BINSSE

Les 650 000 usagers quotidiens du transport en commun à Montréal, qui ont été privés d'un service complet d'autobus et de métro pendant quatre semaines, n'auront pas à assumer les frais — par le biais d'une hausse de tarifs — des règlements intervenus entre la Société de transport de la CUM et ses employés.

C'est l'assurance donnée hier par M. Robert Perreault, président du conseil d'administration de la STCUM. Il a dit qu'il n'y aura pas de hausse des tarifs d'ici à la fin de 1987. Quant à 1988, tout dépendra des conclusions de la commission parlementaire sur le financement du transport en commun, l'automne prochain.

D'autre part, Mme Louise Roy, présidente-directrice générale de la STCUM, a indiqué qu'il était encore trop tôt pour évaluer l'impact de la grève qui a débuté le 13 avril.

« En avril, on n'a pas fait d'argent mais on n'en a pas perdu », a-t-elle dit, expliquant qu'en avril les ventes de la carte mensuelle n'avaient pas baissé. Les ventes ont cependant fléchi en mai parce que la STCUM transportait moins de monde, mais ses frais (salaires et entretien) ont été moindres.

La STCUM va d'ailleurs rembourser les détenteurs de cartes d'autobus et de métro (CAM) pour les mois d'avril et mai. Les compensations (crédit sur l'achat de la carte de juin ou argent comptant) seront de l'ordre de \$10 pour la carte d'avril et de \$5 pour celle de mai.

Par ailleurs, M. Perreault et Mme Roy se sont dits tous deux « satisfaits et soulagés » des votes d'acceptation pris durant le week-end par les chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro ainsi que par les préposés à l'en-

VOIR STCUM EN A 2

Reagan ne voulait pas abandonner les contrats, selon Robert McFarlane

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale
WASHINGTON

L'état s'est resserré encore un peu hier autour du président américain avec une nouvelle moisson de révélations livrées par l'ex-conseiller à la sécurité nationale Robert McFarlane.

McFarlane, dont c'était la première apparition publique depuis sa tentative de suicide en février, a révélé devant la commission d'enquête du Congrès que le président avait été très actif dans son soutien aux contrats pendant la période où le Congrès avait interdit à son administration de prêter main-forte à la guérilla nicaraguayenne. L'ex-conseiller a:

■ donné de nouveaux indices que le président ou ses proches étaient informés du détournement de fonds iraniens vers les contrats;

■ révélé que Ronald Reagan savait qu'au moins un pays tiers, l'Arabie Saoudite, finançait les contrats et est intervenu auprès d'un chef d'État, qu'on croit être du Honduras, pour que soient remis aux contrats des armes qui leur avaient été confisquées par l'armée locale;

■ affirmé que le président avait fait comprendre à ses subordonnés qu'il fallait « assurer aux contrats un soutien continu... jus-

qu'à ce que le Congrès reprenne son aide ». « Le président était très clair, il fallait que cette tâche soit accomplie »;

■ révélé que le président avait approuvé, à l'été 85, une opération visant à « corrompre » les kidnappeurs des otages américains au Liban, au tarif d'un million de dollars par otage. « On devait remettre des pots-de-vin à tous les membres de la chaîne, des gardiens des otages jusqu'à leur liberté » à Chypre, selon McFarlane. L'argent devait provenir de fonds privés, ceux du milliardaire Ross Perot, mais l'opération a échoué.

« Jouer à Dieu »

Le moment le plus émouvant du témoignage de McFarlane est venu lorsque l'avocat de la commission, Arthur Liman, l'a questionné sur la première livraison d'armes à l'Iran, qui a eu lieu le 30 août 1985. Les Américains s'attendaient, en échange, à la libération de tous les otages.

Liman: Vous avez reçu un appel disant... qu'un seul otage serait libéré?

McFarlane: Oui.

Liman: Et on vous a demandé de jouer le rôle de Dieu et de choisir l'otage?

McFarlane: Oui, et j'ai choisi M. (William) Buckley. (Chef de la CIA à Beyrouth.)

VOIR REAGAN EN A 2



PHOTOLASER AP
Robert McFarlane, ex-conseiller présidentiel sur la sécurité nationale, prête serment avant de témoigner devant la commission d'enquête du Sénat et de la Chambre des représentants sur l'irangate.

Quasar Pour Maman!

FOUR YMO-6686 À CUISSON ENTièrement AUTOMATIQUE ■ 1,0 PIED CUBE
SENSEUR D'HUMIDITÉ ■ TRIPLE DÉCONGÉLATION ■ 600 WATTS
À L'ACHAT DE NOTRE FOUR VELETTE, À 499\$, OBTENEZ UN ENSEMBLE DE PORCELAINE ANGLAISE DE 7 PIÈCES DE Spode (VALEUR DE 280\$)

Quasar Votre Conseiller Micro-Ondes

8390 ST-HUBERT (sud de Métropolitain) 388-4777/388-1122 SPEC
Service Réparation 783 Mistral (coin 8250 St-Hubert) 271-1732

SUITE DE LA UNE

LORTIE

Prison à perpétuité pour l'ex-caporal Lortie

existe également dans le cas du crime de meurtre réduit à celui d'homicide involontaire coupable, lorsqu'il existe un doute raisonnable sur l'élément intentionnel de l'auteur du crime. Un tel verdict est pratique courante devant les tribunaux.

Le juge Desjardins affirme encore que les droits garantis à l'accusé par la Charte canadienne des droits et libertés n'ont pas été violés. «Il doit maintenant subir les peines prévues au Code pénal. Sinon, il jouirait d'une discrimination en sa faveur.»

Et le magistrat ajoute que l'imposition d'une peine d'emprisonnement à perpétuité assortie d'une période d'inadmissibilité de dix ans à une libération conditionnelle n'est pas arbitraire, cruelle et inusitée, comme le prétendait l'avocat de Lortie dans sa plaidoirie.

Cassettes

Le juge Desjardins a par ailleurs accepté de lever l'ordonnance de non-publication qui empêchait de diffuser la bande vidéo qui avait été enregistrée par le service de télédiffusion de l'Assemblée nationale et qui permet de voir Lortie en pleine action lors de son intrusion au parlement, le 8 mai 1984.

La levée de cette ordonnance permettait aux stations de télévision de diffuser, à compter de minuit et une minute ce matin, le contenu de la cassette vidéo. Elle permet de voir Lortie s'installer sur le trône du président de l'Assemblée nationale et faire feu avec sa mitrailleuse en direction de la banquette du premier ministre (René Lévesque à l'époque), puis vers les galeries du public. Puis, on voit arriver le sergent d'armes René Jalbert qui entame de véritables négociations avec le militaire.

À la demande de la station CFCF et du réseau TVA, un officier de la cour s'est rendu hier aux studios installés à la Tribune parlementaire, cassette sous le bras, pour permettre à ces médias de copier le ruban magnétoscopique tant convoité.

La société Radio-Canada était déjà en possession de cet enregistrement depuis longtemps.

Le juge Desjardins a par ailleurs rejeté la requête de la présidence de l'Assemblée nationale qui voulait devenir immédiatement le «légitime propriétaire» de la fameuse cassette.

Le magistrat a fait valoir que la cour devait conserver cette cassette, du moins jusqu'à l'expiration du délai de 30 jours qui permet de loger une demande auprès de la Cour d'appel. C'est un exhibit qui pourrait de nouveau être utile, a dit le juge, en «libérant» d'autre part les autres exhibits appartenant au ministère de la Défense nationale, soit deux fusils mitrailleurs SMG et un pistolet de calibre 9 mm.

OUELLET

Johnston exprime «le point de vue rhodésien de Westmount», dit André Ouellet

bilité d'imiter le geste de M. Johnston, en démissionnant du cabinet «fantôme» du parti pour faire ouvertement campagne, comme son collègue, contre le pacte du lac Meech. Il ne savait pas hier après-midi comment il voterait si la motion gouvernementale sur l'entente, qui faisait l'objet d'un débat, était mise au voix.

Depuis l'entente du lac Meech, a-t-il dit, on peut se demander s'il faut continuer à militer à Ottawa ou s'il ne vaudrait pas mieux se faire élire à l'Assemblée nationale du Québec ou dans une assemblée législative provinciale, «parce que c'est là que l'action se passera au cours des années qui viennent». Il se dit déçuré entre les inquiétudes tant de M. Johnston que du chef du parti, John Turner, au sujet de l'accord.

Les réserves de M. Berger portent notamment sur les limites du pouvoir de dépenser du fédéral, les domaines de juri-

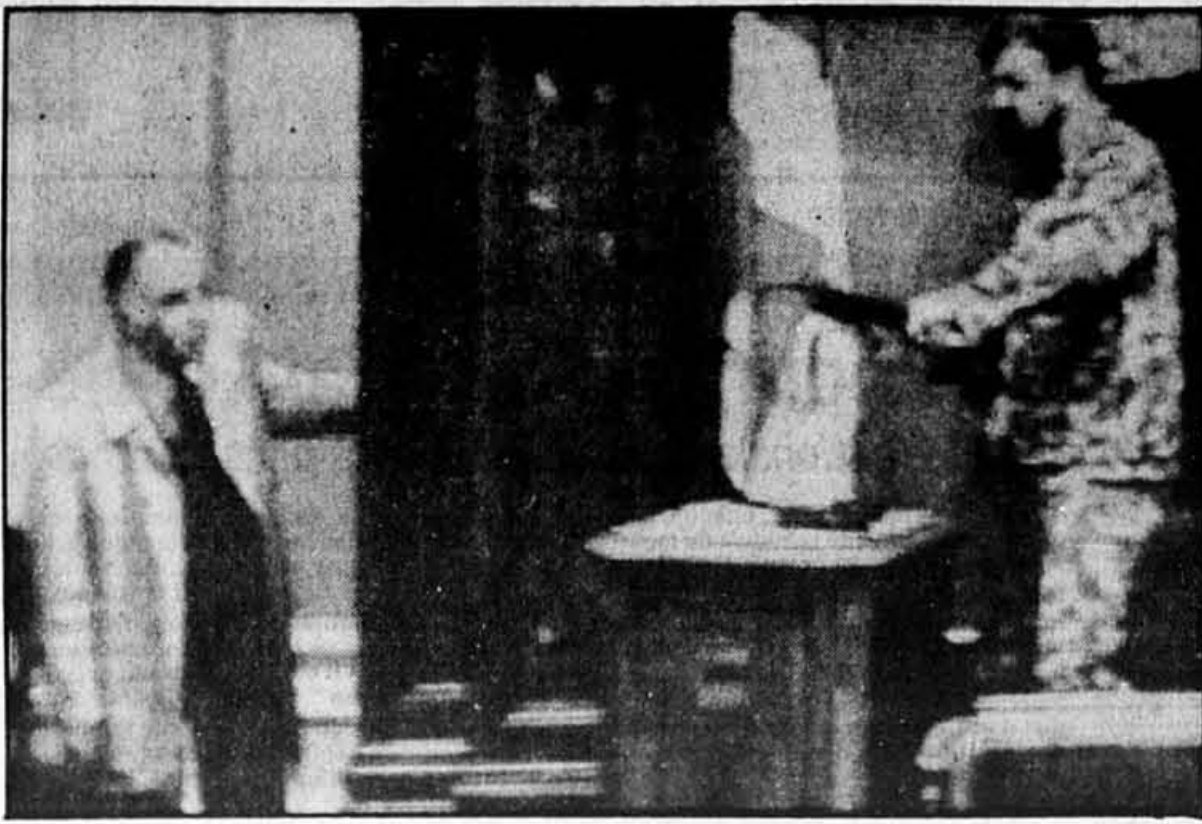


PHOTO PC

Henri Jalbert (à gauche), le sergent d'armes de l'Assemblée nationale, et Denis Lortie, dans une scène tirée de la cassette vidéo enregistrée le 8 mai 1984 et dont la diffusion a été autorisée par la cour hier. Après de longues négociations, le caporal Lortie devait se rendre au fonctionnaire Jalbert.

diction concédés par Ottawa et la rigidité du processus de révision constitutionnelle. «Plusieurs militants libéraux et ex-députés ont le sentiment que le Canada sera affaibli par cette entente.»

«Plusieurs, dit-il par ailleurs, n'ont jamais compris comment les Québécois pouvaient voter pour Lévesque et Trudeau en même temps. Les Québécois veulent un Québec fort, mais ils veulent aussi un Canada fort. L'accord du lac Meech donnera un Québec fort, mais plusieurs inquiètent du fait que le Canada puisse être affaibli en même temps.»

«J'ai de sérieuses inquiétudes, dit-il, et il s'agit de trouver le meilleur moyen de les exprimer.»

M. Turner semblait d'humeur massacrante hier et refusait de répondre aux questions de la presse.

M. Johnston doit-il démissionner? «Ça dépend de l'étendue de sa conscience», dit M. Lapierre, qui admet que si le débat se poursuivait au sein du parti, cela pourrait nuire aux libéraux au Québec.

M. Coutts se demande comment se traduira la notion de société québécoise distincte et quels pouvoirs la province réclamerait: ses propres règles en matière de radiodiffusion, son propre service diplomatique dans le monde entier, sa propre armée?

L'accord donne aussi selon lui trop de pouvoirs aux provinces et sa rigidité ne permettra pas de revenir à un meilleur équilibre. Il croit qu'une réforme du Sénat sera impossible. Les premiers ministres provinciaux, qui participent dorénavant à la nomination des sénateurs, ne voudront pas que ces derniers soient élus parce qu'ils devraient partager avec eux le pouvoir politique. De plus, toute province pourra faire échouer la réforme en utilisant son droit de veto.

Le premier ministre Brian Mulroney n'a pu résister à la tentation de tourner le fer dans la plaie. Parlant de l'attitude de M. Johnston, il a dit qu'il est «profondément malheureux qu'un membre influent du Parti libéral rompe avec une tradition tellement importante en faveur des francophones, des Québécois et de toutes les régions du pays».

BARBIE

Nom: Klaus Altmann

Retour d'un nazi persistant doublement vaincu: ramené de force en France alors qu'il se croyait assuré de l'impunité, et après avoir perdu la guerre.

Il y aurait de quoi être pour le moins accablé. D'autant plus qu'on l'accuse de crimes peu glorieux. D'avoir été un tortionnaire particulièrement brutal et d'avoir ainsi commis des crimes de guerre. D'avoir cherché dans un petit village de la région de Lyon, à

Izieu, 44 enfants de cinq à 16 ans pour les expédier à Auschwitz où ils mourront tous. Suffisamment pour expédier un dernier train de 600 civils (juifs en majorité) vers les camps en août 1944, alors que la défaite allemande est certaine. Entre autres.

Contrairement à John Demjanjuk, actuellement jugé en Israël, et qui joue les innocents accusés par erreur, contrairement à certains criminels nazis qui ressemblaient plutôt à des vieillards effondrés et pitoyables, Klaus Barbie, qui est pourtant en mauvaise santé, n'a rien d'un homme défait ni même traqué. Il s'assoit paisiblement à l'invitation du président, salue courtoisement les deux interprètes qu'il a demandés (bien que son français soit fort convenable).

Il regarde plutôt droit devant lui, mais de temps à autre se tourne, l'air impassible, vers les quelque 600 journalistes entassés en bas, sur sa gauche. Il échange quelques paroles avec son avocat, Me Jacques Vergès, et on le verra arborer un sourire paisible à plusieurs reprises.

Une image conforme au système de défense qu'il a annoncé: le Barbie des années 1942-44, bien que nazi fervent, ne savait rien de la «solution finale» et ne s'est jamais occupé de rafles de juifs. Lui s'est contenté de faire la guerre avec les moyens de la guerre et, de ce point de vue, ni les Américains au Vietnam ni les Français en Algérie n'ont de leçons à lui donner. Bref, c'est un guerrier qui n'a pas à rougir de son passé et qui est ici victime de l'acharnement de vainqueurs rancuniers.

Dès les premiers mots qu'on entend de lui, on comprend qu'il n'a pas l'intention de jouer les victimes consentantes. «Votre nom?», lui demande le président Cerdini. La réponse arrive en français, lente mais ferme: «Klaus Altmann, né en 1913 à Bad Godesberg, profession commerçant.» Il précise en allemand: «Kaufmann». Remous dans le public: Altmann était le nom de sa fausse identité bolivienne. Bien sûr, Barbie ne nie plus son identité: «Mon père s'appelait Barbie, explique-t-il, mais j'ai les deux noms depuis que j'ai la nationalité bolivienne, c'est-à-dire en 1957.»

Après l'appel des jurés, intervention énergique d'un des principaux avocats des parties civiles, Me Libman: «Sous quelle identité se présente l'accusé?» Réponse de Barbie: «Je m'appelle Altmann depuis 1951.»

— Est-ce qu'il reconnaît avoir déclaré à plusieurs reprises au juge d'instruction avoir été à Lyon de 1942 à 1944 sous le nom de Barbie?

— Je ne répondrai pas à cette question, déclare-t-il tranquillement en allemand avant de se rasseoir. Son avocat, Me Vergès, saisit cette première occasion: selon lui, la seule identité officielle de Barbie est, celle bolivienne, de Klaus Altmann, «mais on a mystérieusement égaré les papiers à la fouille à la prison». Bref, le «couple» Vergès-Barbie a bien l'intention de se battre sur tout, y compris sur des détails absurdes.

Nul doute, à écouter leurs déclarations précédentes et répétées, que Klaus Barbie et son avocat aient au moins la prétention de faire «bonne figure», dans un procès «qui est celui d'un coupable», comme le déclare Me Serge Klarsfeld, le pourchasseur de nazis. Un procès «qui ressemble à un lynchage», ajoute Me Vergès.

Dès l'ouverture du procès, la salle d'audience de Lyon offre un spectacle surprenant. D'un côté, l'homme seul et calme avec son défenseur unique; de l'autre, derrière les «ténors», une quarantaine d'avocats en tout genre et représentant des dizaines de «parties civiles»: non seulement ils ne dédaignent pas être remarqués par les journalistes, mais encore ils ont brièvement étalé leurs divergences dès hier après-midi.

Tout le problème de ce procès vient de ce qu'on a élargi la notion de «crime contre l'humanité» (extermination, systématique

pour motifs strictement raciaux) à des crimes commis contre la résistance. Et que, du fait de l'absence de victimes ou de témoins directs des crimes de Barbie contre les juifs de Lyon, les trois ou quatre témoins majeurs de ce procès seront d'anciennes résistantes, aujourd'hui très âgées, mais qui au moins ont survécu.

Mais à ce chapitre des crimes de guerre, on le sait, Barbie a une défense en béton: j'ai fait une guerre plus «propre» que les Français en Algérie ou les «collabos» français sous l'Occupation. Ce débat est de nature à «noyer le poisson» et à reléguer au second plan les dossiers juifs de l'accusation. Klaus Barbie a en main de quoi peut-être avoir le beau rôle — au moins parfois — à son procès.

STCUM

Pas de hausse de tarifs à la STCUM en 87

M. Perreault a admis que la menace d'une loi spéciale a peut-être eu une influence sur les négociations de dernière heure.

Selon M. Perreault, le coût des règlements négociés avec ces deux groupes n'a pas excédé les sommes prévues par le conseil d'administration. Le coût du contrat négocié avec les 2 100 préposés à l'entretien, sur trois ans, est de \$29,4 millions.

Quant aux 4000 chauffeurs et opérateurs de métro, l'offre finale du 10 avril, trois jours avant la grève, représentait un coût de \$44 millions sur trois ans. Dans l'entente de principe ratifiée samedi, la STCUM a ajouté \$2,2 millions, notamment pour réduire les horaires brisés de 30 minutes sur semaine et de deux heures en week-end. Cette somme, a dit M. Perreault, était prévue à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire consacrée à ce syndicat. M. Maurice Vézina, président du syndicat, a parlé samedi d'un ajout de \$3 millions.



Mme Louise Roy, pdg de la STCUM. PHOTO RENÉ PICARD, LA PRESSE

M. Perreault a expliqué qu'en contrepartie, le syndicat accordait plus de flexibilité à la STCUM pour administrer son service de métro. Cette souplesse lui permettra de mettre en service des lignes courtes qui serviront à décaler les points de saturation aux heures de pointe. Ceci représente une économie d'environ \$4 à \$5 millions pour la société qui peut ainsi remettre à plus tard l'achat de nouvelles voitures de métro.

Pour Mme Roy, ces ententes sont les fruits de compromis de part et d'autre. Elle espère que ce premier échange entre l'employeur et les syndicats constituera «un premier pas» vers un nouveau dialogue. La STCUM, dit-elle, regarde différentes façons d'encourager des «échanges» permanents pour régler les problèmes qui surgissent au jour le

Le marchand d'armes canadien à l'origine d'un incident

JEAN-FRANÇOIS LISÉE

collaboration spéciale

WASHINGTON

Le marchand d'armes montréalais de Trans World Armements par l'ex-général Richard Secord pour approvisionner les *contras* en armes en 1984 et 1985 voulait s'approvisionner à Taiwan, selon des informations recueillies hier par La Presse.

Mais Taiwan était mécontent d'apprendre que ses armes étaient destinées aux *contras*, et non au Guatemala comme l'indiquaient les certificats d'exportation. Taiwan voulait en conséquence mettre fin à la transaction. Ce mécontentement a été l'objet d'une discussion le 28 novembre 1984 dans un club huppé de Washington, le Cosmos, entre un représentant de la Maison-Blanche, le colonel Oliver North, et un diplomate de Taiwan. Selon un memo écrit par Oliver North et lu hier par l'avocat de la Commission parlementaire d'enquête sur l'Iranganate, les Américains ont tenté d'amadouer le gouvernement taiwanais en l'informant qu'«Adolfo Calero, le leader du FDN (principale organisation *contras*) était prêt à s'engager à reconnaître diplomatiquement (ce pays) lorsque la résistance aura réussi (à prendre le pouvoir)». La plupart des pays, dont les États-Unis, reconnaissent le gouvernement de Pékin comme seul représentant légitime de la Chine. Taiwan affirme aussi être le seul gouvernement chinois légitime.

Le nom de Taiwan n'apparaît pas sur le memo et l'avocat de la commission, Arthur Liman, s'est borné à parler d'un «autre pays». Mais un membre du personnel de la commission, qui a demandé à garder l'anonymat, a confirmé à La Presse qu'il s'agissait bien de Taiwan.

Le chargement d'armes organisé par Trans World Armements (TWA) comprenait 10 lance-missiles Sol-Air 7, 30 missiles, du matériel d'entraînement et de repérage. Les *contras* étaient très impatients de recevoir ce matériel, qui devait servir à se défendre contre la force aérienne du gouvernement sandiniste qui était alors en pleine expansion. Mais Taiwan, dit le memo, a «refusé de s'ingérer, de quelque façon que ce soit, dans les affaires intérieures d'un autre pays».

L'ex-général Secord, qui avait commandé les armes à TWA, a déclaré la semaine dernière que le marchand d'armes canadien n'était lui-même pas informé de la destination finale des armes. «Il pensait qu'elles allaient au Guatemala», a-t-il dit. TWA a tout de même livré une cargaison d'armes par bateau en provenance de l'Orient, et 80 000 livres d'armes, par avion, en provenance d'Europe, a dit Secord.

jour. «C'est ce matin (hier) qu'on a commencé à préparer la prochaine négociation, a-t-elle dit. Il faut que l'entreprise regagne sa crédibilité auprès de ses employés.»

M. Normand Lamoureux, président du syndicat des préposés à l'entretien, parle toujours d'un règlement «imposé», du fait que Québec, en cas de débrayage illégal, menaçait d'intervenir avec une loi spéciale qui aurait accordé des hausses semblables à celles faites aux salariés de l'État, soit environ 12 p. cent sur trois ans. Or, le nouveau contrat prévoit pour ses membres une augmentation globale de 18,5 p. cent sur trois ans. Le salaire annuel de base actuel est de \$27 695. En 1989, ce salaire sera de \$32 822.

Quant aux chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, ils ont obtenu des hausses salariales de 12,8 p. cent sur trois ans. Le salaire annuel de base actuel de \$28 764 passera à \$32 240 en fin de contrat. Les conventions viendront à échéance en janvier 1990.

REAGAN

Reagan ne voulait pas abandonner les *contras*, selon Robert McFarlane

Liman: C'était une expérience angoissante?

McFarlane: Oui.

Liman: Ça vous a convaincu que vous étiez en fait en train de négocier avec les ravisseurs?

McFarlane: Oui, et j'ai réalisé que ce n'était pas approprié.

Mais Buckley était mort, torturé à mort selon certaines versions, par ses ravisseurs. McFarlane dut donc faire un second choix: le révérend Benjamin Weir.

Sur la question centrale du détournement de fonds iraniens vers les *contras*, McFarlane affirme qu'à deux reprises, son ex-adjoint le colonel Oliver North l'a assuré que le détournement avait été approuvé par ses supérieurs. «Vous savez que je ne ferais jamais rien sans approbation», lui a-t-il dit. North n'avait alors que deux supérieurs dans la «chaîne de commande»: le successeur de McFarlane John Poindexter, dont on sait qu'il était au courant du détournement, et Ronald Reagan, qui nie en avoir jamais entendu parler.

Mais le récit de McFarlane donne une nouvelle fois des raisons de douter de la franchise du colonel North. Ce dernier a — sans son autorisation — organisé la collecte de fonds privés pour les *contras* et sollicité l'aide de l'ex-général Richard Secord dans la mise sur pied d'une opération de ravitaillement en armes des rebelles. McFarlane a déclaré hier avoir tout ignoré des activités illégales de North. Il affirme avoir répété «comme une litanie» à ses subordonnés, dont North, la liste des choses qu'il ne fallait pas faire: «Ne pas solliciter, encourager, forcer ou autrement être le courtier de contributions financières aux *contras*». Liste que North semble avoir voulu enfreindre point par point.

«C'est très possible qu'Ollie (North) ait décidé de me cacher certaines choses afin de me protéger», a dit McFarlane. Cette pratique de «protéger» un supérieur

ou collègue était appliquée par McFarlane lui-même, qui avait décidé de ne pas informer le secrétaire d'Etat George Shultz de la décision de l'Arabie Saoudite de financer les *contras*, «pour le protéger».

North pouvait aussi observer que son supérieur McFarlane jouait, bien que plus subtilement, avec l'interdiction du Congrès d'aider directement ou indirectement les *contras*. Il avait par exemple engagé des discussions au printemps 84 avec un pays non identifié pour lui «sous-traiter» complètement les *contras*, tant pour l'aide financière que militaire, jusqu'à l'entraînement des troupes. Le pays en question — tous les indices laissent penser qu'il s'agit d'Israël — ayant refusé, McFarlane s'est tourné vers l'Arabie Saoudite, sans jamais «solliciter» ouvertement son aide, mais en laissant comprendre que la situation était désespérée. «On leur a fait clairement comprendre qu'une contribution serait bienvenue», a-t-il dit. Lorsque le représentant saoudien a finalement accepté de contribuer, c'est McFarlane, via North, qui a trouvé le numéro de compte bancaire des *contras* à Miami et l'a remis au Saoudien. En tout, l'Arabie a fourni \$32 millions aux *contras*, dont au moins \$17 millions ont servi à l'achat d'armes. En 1985, lorsque l'administration a enfin convaincu le Congrès d'approuver une aide «humanitaire» aux *contras*, la division du travail était donc complète: Washington payait pour les tentes, les uniformes et les bandages, l'Arabie — et l'argent détourné d'Iran — payait pour les armes.

Les principaux acteurs de ce drame se faisaient beaucoup de cachotteries, comme l'a expliqué McFarlane. Ce dernier rencontrait chaque jour le président pour le renseigner sur la situation internationale, souvent en présence d'une dizaine de personnes. Pour dire au président que l'Arabie avait décidé de verser aux *contras* \$1 million par mois, McFarlane a préféré se taire et noter cette information sur une carte qu'il lui a remise. Plus tard, la carte est revenue avec l'expression de l'approbation du président. De même, lorsque McFarlane était en désaccord avec le directeur de la CIA, feu William Casey, ce qui arrivait souvent, il mettait fin au débat en affirmant qu'il allait demander au président de trancher. Mais il omettait volontairement ensuite de rapporter la chose au président.

North a aussi informé McFarlane en novembre dernier qu'il allait procéder à un «party de déshichetage» de plusieurs de ses documents à la Maison-Blanche. Lorsque le ministre de la Justice Ed Meese a tout de même trouvé un document faisant référence au détournement de fonds, North a dit à McFarlane: «J'ai dû en oublier un.»

Dans le même ordre d'idées, l'ex-conseiller a parlé de la tentative de cover-up qui a suivi l'éclatement de l'affaire en novembre. Dans un memo envoyé à cette époque à John Poindexter, il mettait son successeur en garde: «J'ai vécu le Watergate, John. Des gens bien intentionnés qui travaillaient à la stratégie de communications (de la Maison-Blanche pour expliquer le scandale) ne voulaient pas mentir, mais ils ont fini par le faire.»

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	1	10	dég., ensol.
Outaouais	3	15	ensol., nu.
Laurentides	3	15	ensol., nu.
Cantons de l'Est	8	14	dég., ensol.
Mauricie	3	15	ensol., nu.
Québec	8	14	dég., ensol.
Lac-Saint-Jean	3	5	nu., aver.
Rimouski	4	8	nu., aver.
Gaspésie	5	10	nu., aver.
Baie-Comeau	3	7	nu., aver.
Sept-Îles	3	7	nu., aver.

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	—	—	—
Edmonton	—	—	—
Regina	—	—	—
Winnipeg	—	—	—
Toronto	—	—	—
Fredericton	—	—	—
Halifax	—	—	—
Charlottetown	—	—	—
Saint-Jean	—	—	—

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.
Boston	11	23	N.-Orléans	—
Buffalo	—	—	Pittsburgh	—
Chicago	—	—	S. Francisco	—
Miami	22	27	Washington	—
New York	—	—	Dallas	—

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.
Amsterdam	4	14	Madrid	7
Athènes	11	23	Moscou	5
Acapulco	23	34	Mexico	11
Berlin	5	15	Oslo	—
Bruxelles	4	15	Paris	7
Buenos Aires	8	19	Rome	7
Copenhague	—	—	Séoul	14
Gênes	10	20	Stockholm	5
Hong Kong	23	29	Tokyo	17
La Caire	11	25	Trinidad	25
Lisbonne	16	22	Vienne	10
Londres	7	15	—	—

La Quotidienne

Trage d'hier

à trois chiffres

916

à quatre chiffres

1134

20-2-01

Mardi 12 mai, 1987

Tourisme: une bonne saison en perspective

Des recettes de \$3 milliards l'an dernier au Québec

MARIANE FAVEREAU

Malgré la perte du Grand prix automobile de Montréal, la saison touristique ne devrait pas être moins bonne cette année, estime le ministre du Tourisme, Yvon Picotte, interrogé, hier, à l'occasion du lancement de la semaine nationale du tourisme.

L'an dernier, le tourisme a engendré des recettes de \$3 milliards, au Québec. « Mais il faudra faire des efforts additionnels pour attirer les gens chez nous », croit-il.

« C'est à plus long terme que c'est inquiétant », renchérit le président de l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal (OCTGM), M. Alain Cousineau.

« Je souhaite que l'absence du Grand Prix cette année ne soit qu'une parenthèse et qu'il revive l'an prochain. » Pour ses retom-

bées économiques de \$17 millions, la publicité mondiale que l'événement donnait à Montréal est importante, explique-t-il. Aussi, l'absence du Grand Prix risque-t-elle d'avoir des répercussions plus tard.

Mais, cette année encore, on a tout fait pour attirer les touristes avec un « été qui se veut le plus flamboyant possible », selon M. Cousineau. Organisation de forfaits en conjonction avec tous les intervenants touristiques (hôtels et festivals, notamment), lancement de brochures, guides et cartes.

Ainsi, l'OCTGM a-t-il lancé hier la première édition du guide de magasinage, des restaurants et de la vie nocturne à Montréal, ainsi que de son réseau souterrain.

Pour sa part, la Ville de Montréal mise sur la bonne volonté de sa population et des policiers pour faire une réussite de la sai-

son touristique, explique Mme Kathleen Verdon, membre du comité exécutif de la Ville. Il ne faut pas oublier que l'image positive d'une ville visitée, dépend avant tout de l'accueil que ses habitants réservent aux visiteurs.

Dans le cadre de la semaine nationale du tourisme, les Montréalais sont invités à faire du tourisme dans leur ville, question de voir Montréal comme les touristes le font. Des visites guidées, à pied (\$2) ou en autocar (\$3) sont offertes samedi et dimanche prochains. Départs toutes les heures de la station de métro Place d'Armes pour les visites à pied, du square Dominion pour les autres.

D'autre part, on offrira cette semaine aux policiers qui sont souvent en contact avec les visiteurs une séance spéciale de sensibilisation, avec vidéo.

Des coupons-boni
De plus, une vingtaine d'hôte-

liers de la région montréalaise entrent dans le jeu: samedi et dimanche, ils invitent le public à visiter leurs établissements, de la cave au grenier... ou presque. On pourra voir les suites luxueuses, les installations sportives, les salles de bal, les cuisines, etc.

Une bonne occasion d'aller fouiner dans le beau monde sans passer pour un intrus, et surtout de pouvoir, en toute connaissance de cause, recommander à ses amis l'un ou l'autre des hôtels de Montréal.

Et ce n'est pas tout. Le Québec distribuera des coupons-rabais à tous les Américains qui écriront pour se documenter sur ce qu'on a à offrir. Ces coupons accordent des réductions sur les frais d'hôtels, les restaurants, ou autres, et sont endossés par les commerçants eux-mêmes, explique le ministre Picotte.

Ils inciteront peut-être les visi-

teurs à faire un détour par une région pour en profiter, ou à choisir le Québec comme lieu de destination.

Enfin, le Québec a conclu une entente avec Air Canada qui offrira désormais un forfait de Paris vers Montréal. Auparavant, la compagnie nationale axait ce forfait sur le triangle Paris-Toronto-New York.

Au fait, qu'est-ce qui a créé « le syndrome de l'été chaud de Montréal », un atout concurrentiel important dont parle le président de l'Office des congrès et du tourisme? Une vingtaine de manifestations, depuis les week-ends des feux d'artifice jusqu'au Festival des films du monde, sans oublier l'exposition Léonard de Vinci, celle de l'Or des cavaliers traces, les tournois internationaux de tennis, les Centes jours d'art contemporain, les rapides à saute-moutons, le festival de jazz, etc.



M. Jean Martucci

Décès de Jean Martucci

MADELINE BERTHAULT

Le président du Conseil de la langue française, M. Jean Martucci, est décédé hier soir, victime d'une crise cardiaque. Il était âgé de 55 ans. Il y a deux semaines, à la suite d'un infarctus, il avait été hospitalisé d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Ex-délégué général du Québec en Italie, M. Martucci avait été nommé président du Conseil de la langue française en avril 1985 où il était entré en fonction en juillet de la même année, après avoir passé trois ans et demi à Milan, à la délégation.

Tous ceux qui l'ont côtoyé lui reconnaissent une grande honnêteté intellectuelle et soulignent qu'il avait beaucoup de considération pour les gens et savait respecter les opinions de chacun. La journaliste Lily Tasso, de *La Presse*, qui représente les groupes ethniques au Conseil de la langue française, dit de M. Martucci que « c'était un être exceptionnel, d'une grande culture, d'une rigueur et d'une honnêteté intellectuelles tout à fait remarquables. A ces qualités s'ajoutaient son immense disponibilité et son respect total des opinions des autres ».

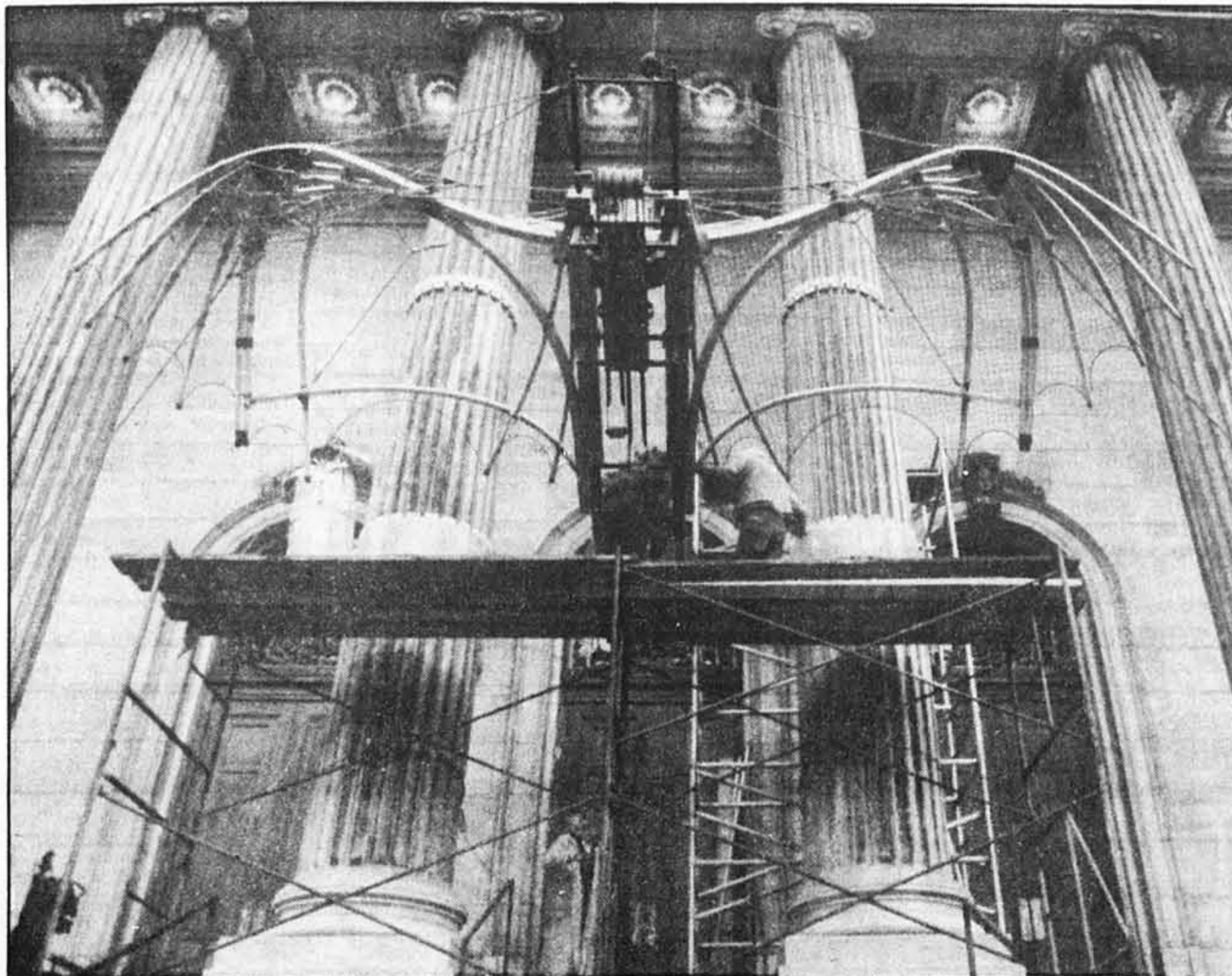
Mme Tasso précise: « Simple et enthousiaste, il savait créer une atmosphère de travail et de réflexion très agréable au sein du Conseil de la langue française. C'est avec une joie réelle et profonde que je participais depuis près de deux ans aux réunions mensuelles qu'il présidait, et c'est avec beaucoup de peine que j'ai appris la disparition de ce grand Québécois qui avait su garder toute la chaleur méditerranéenne de son Italie d'origine. Nous venons de perdre un être d'élite ».

Fils d'un immigrant italien, Oreste Martucci, et d'une Québécoise d'origine italienne, Isabelle Manetta, Jean Martucci a passé son enfance à Saint-Leonard. Il a fait ses études au collège Grasset et à l'Université de Montréal. Il a aussi étudié à l'Institut biblique pontifical de Rome et à l'école biblique et archéologique française de Jérusalem. Il fut ordonné prêtre en 1956, chez les Jésuites. Professeur à l'Université de Montréal et spécialiste de la Bible, il a écrit huit livres de vulgarisation sur le sujet. Lors de l'Exposition universelle de Montréal, en 1967, il était commissaire et secrétaire-général du pavillon chrétien.

En plus du français et de l'italien, sa langue maternelle, M. Martucci parlait l'anglais et l'espagnol. Mais il avait aussi étudié l'allemand, le latin, le grec, l'hébreu, l'araméen et la langue syriaque. M. Jean Martucci aimait la langue française « pour sa beauté, sa grande clarté, sa construction parfaitement logique, sa précision dans le vocabulaire ». Il disait que « d'un point de vue esthétique, c'est une langue sonore et douce, lorsqu'elle est bien parlée ».

En 1979, à la demande de M. Camille Laurin, alors ministre québécois au Développement culturel et scientifique, M. Martucci accepte le poste de sous-ministre et marque son passage par la publication de deux dossiers importants, l'un sur les droits d'auteurs, *La juste part des créateurs*, et l'autre sur les communautés culturelles, *Autant de façons d'être Québécois*.

Les funérailles de M. Martucci auront lieu jeudi à 14 h, en l'église Notre-Dame-de-la-Defense, suivies de la crémation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.



Un oiseau de Léonard de Vinci

La gent ailée de Montréal s'est enrichie d'un spécimen unique, hier. Il s'agit d'une belle machine volante réalisée par Jean-Paul Lemay, architecte-sculpteur, à partir des dessins de Léonard de Vinci. Le grand oiseau a trouvé appui entre deux colonnes du Musée des beaux-arts de Montréal, où se tiendra prochainement l'exposition Léonard de Vinci, ingénieur et architecte. Avant d'installer l'engin de neuf mètres d'envergure et d'un poids de quelque 750 kg, il a fallu songer à protéger les colonnes où sont fixées les bagues reliées au « perchoir » de l'oiseau. Pour ce faire, M. Lemay a fait sculpter des pièces de bois qui épousent parfaitement les cannelures des colonnes.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Doré invite Jacques Chirac à Montréal

Il souhaite qu'il y tienne une conférence économique destinée aux gens d'affaires

Jean-Paul Bury
de la Presse Canadienne

PARIS

Le maire de Montréal, M. Jean Doré, qui a entamé en début de semaine de quatre jours en France a été reçu, hier durant une demi-heure, à l'hôtel Matignon par le premier ministre français Jacques Chirac, maire de Paris, qu'il a invité à prononcer un discours économique à Montréal, lors de son prochain voyage prévu pour septembre.

Interrogé par la Presse Canadienne à la sortie de son entretien, le maire Doré a déclaré que l'entrevue avait été « empreinte d'amitié ».

« Nous sommes convenus avec le maire de Paris de mettre en

oeuvre une politique d'échanges, en matière culturelle, a expliqué M. Doré. Une année, elle verrait de jeunes peintres parisiens exposer à Montréal et, l'année suivante, de jeunes Montréalais et Québécoises de talent venir à Paris. »

Le maire a ajouté qu'il avait invité le premier ministre Chirac à se rendre à Montréal pour y tenir une conférence économique lors de sa visite au Québec prévue en septembre prochain.

« J'ai proposé à M. Chirac de s'adresser à un milieu de gens d'affaires de façon à faire état de cette perspective assez exceptionnelle que représente, pour les Canadiens et les Québécois, l'ouverture du marché unique européen en 1992. L'abandon des barrières tarifaires pour les entreprises du Québec qui pénètrent le marché français va leur permettre aussi de pénétrer l'ensemble du marché européen », a précisé le maire.

Concernant l'Association internationale des métropoles de langue française, dont M. Jacques Chirac est le président, le maire Doré a déclaré que Montréal « reprend sa place de façon active ». « Nous sommes aussi davantage ouverts que l'administration précédente, à recevoir des stagiaires de divers pays francophones », a ajouté le maire.

Demain, M. Doré doit rencontrer le ministre français de la Culture, M. François Léotard, avec qui il évoquera la préparation de l'exposition sur la civilisation française, prévue à Montréal en 1989, pour marquer le bicentenaire de la Révolution. Il s'adressera ensuite à une centaine d'hommes d'affaires et de décideurs français, conviés à un déjeuner par la Chambre de commerce France-Canada.

Et il se rendra enfin demain et jeudi à Lyon, avant de regagner Montréal vendredi.



Jean Doré

Squelette découvert à Sainte-Adèle

Un arpenteur qui mesurait un terrain où l'on doit construire des condominiums, à Sainte-Adèle, a fait la découverte d'un squelette humain, vendredi dernier.

L'attention de l'homme avait été attirée par quelque chose qui brillait; il s'agissait des dents du cadavre, qui a été transporté au Laboratoire de médecine légale, à Montréal, où des expertises ont été pratiquées hier. On devait déterminer s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme, ainsi que tenter de trouver son âge approximatif et la date possible de sa mort. Aucun bijou ou vêtement ne se trouvait apparemment près du squelette.

Les agents Rodrigue Clavette et Gaëtan Rivest, du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec à Montréal, ont ouvert une enquête dans cette affaire.

Peines de trois et sept ans pour le meurtre d'un dépanneur coréen

JOYCE NAPIER

Le 28 novembre dernier, Il Hwan Kim, 40 ans, était abattu d'un coup de fusil de calibre 12 en plein cœur dans son dépanneur de la rue Provost à Lachine. Il n'avait pas tenté de se défendre mais avait commis l'erreur de faire un mouvement brusque devant le canon d'un fusil. Le voleur quittait le commerce au pas de course suivi de ses deux complices qui faisaient le guet. Le butin: \$200.

Le 6 janvier dernier la police arrêtait Normand Shinck, 30 ans, son frère cadet, Mario, et Raymond Poissant, 26 ans, relativement à cette affaire. Les trois hommes devaient être accusés du meurtre au second degré de l'épicier.

La semaine dernière, Normand Shinck et Poissant plaidaient coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire et

hier, le juge Roger Vincent, de la Cour des sessions, les a condamnés respectivement à trois ans et sept ans de pénitencier pour leur rôle de sentinelle dans cette histoire sordide. Le dossier de Mario Shinck, a expliqué le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Major, devrait se régler bientôt par suite d'un autre aveu de culpabilité.

Les trois hommes, d'expliquer le ministère public, avaient l'intention ce soir-là de braquer un marché aux puces. Chemin faisant, ils ont changé d'idée et ont décidé de « faire » le dépanneur. Les trois complices avaient bu de la bière et fumé du haschisch avant de se mettre au travail. Il faut souligner, de continuer le procureur, que Normand Shinck et Poissant ignoraient que le fusil de Mario était chargé. Après le vol, les deux frères ont caché leur mince butin et leur fusil dans un cimetière.

Avant la sentence toutefois, les avocats des deux accusés ont fait

leurs représentations au tribunal, faisant valoir tous les deux que leurs clients n'étaient que de simples figurants dans le meurtre de Il Hwan Kim.

Me Gérald La Haye, qui représentait Poissant, a suggéré, tout comme le ministère public, qu'on condamne à sept ans de pénitencier son client qui a déjà une feuille de route chargée. L'accusé, de dire la plaideur, qui a des problèmes de boisson et de drogue et qui a tenté de se suicider à trois reprises, ne voulait pas commettre un meurtre ce soir-là.

Quant à Normand Shinck, de faire valoir son avocat, Me Daniel St-Aubin, c'est « un individu non criminalisé » condamné une fois seulement à une amende de \$50 pour un vol.

« Trois ans seraient une leçon pour Normand Shinck qui malheureusement un soir a fait une erreur », de conclure l'avocat en faisant au juge Vincent cette suggestion, entérinée par la poursuite.

Conseillers du RCM en journée « pédagogique »

MARIANE FAVEREAU

Une dizaine de conseillers municipaux prendront demain la route d'Ottawa, à bord d'un minibus que conduira le président du conseil municipal en personne, M. André Berthelet.

Quel vent de boueotte souffle donc sur les élus montréalais? Alors que le maire Jean Doré est en France, en compagnie du secrétaire général, Pierre LeFrançois, voici que les présidents et vice-présidents des cinq commissions permanentes du conseil vont s'instruire dans la province voisine.

Comme l'explique le président du conseil municipal, qui a pris l'initiative de cette visite, il s'agit d'aller « voir fonctionner des institutions démocratiques semblables aux nôtres ». M. Berthelet explique qu'on ira d'abord à l'hôtel de ville d'Ottawa, participer à l'assemblée du comité des politiques, des priorités et du budget de la Ville.

« L'y suis allé, il y a deux mois, explique M. Berthelet, et j'y ai constaté qu'on a beaucoup de choses à y apprendre. »

Dans l'après-midi, c'est au gouvernement fédéral que s'intéresseront les visiteurs qui observeront le fonctionnement des commissions permanentes de la Chambre des Communes et du Sénat. « Il s'agit pour nous d'aller prendre des idées sur le fonctionnement des commissions, sur la disposition des lieux, sur la façon dont se font les délibérations », explique M. Berthelet. Il s'est déjà rendu à Québec, dans le même but, tant à l'hôtel de ville qu'à l'Assemblée nationale. Il ira à Toronto sous peu.

Un budget de \$800 est prévu pour cette journée « pédagogique » des conseillers.

Opposition des organismes populaires à un projet de règlement sur les HLM

CONRAD BERNIER

■ Un front commun d'organismes populaires a lancé, hier, un S.O.S. au gouvernement du Québec pour qu'il modifie le projet de règlement sur la sélection des locataires de HLM que s'approprie à faire adopter le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau.

Les porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec, de l'Association provinciale des locataires du Québec et de la Ligue des droits et libertés accusent le ministre Bourbeau de « vouloir occulter le problème, en utilisant un règlement absolument méprisant, intolérant, discriminant ».

Le ministre, déclarent-ils, choisit de recourir à de nouveaux critères de sélection souvent arbitraires, voire discriminatoires, pour réduire de 35 000 à 10 000 le nombre de ménages inscrits sur les listes d'attente des éventuels locataires des HLM, sous prétexte « d'alléger la tâche administrative des offices municipaux d'habitation et de ne pas créer de faux espoirs ».

Or, à leur avis, il s'agit là de pirouettes qui visent essentiellement à fausser les données majeures du problème et à faire oublier que le gouvernement du Québec se désintéresse de plus en plus du dossier du logement social.

« Au lieu de construire des logements en nombre suffisant pour répondre aux besoins des listes d'attente, c'est-à-dire le fait que 35 000 ménages attendent depuis trois, cinq et même dix ans pour qu'on leur vienne en aide, puis de faire oublier qu'on ne construit plus que 2 500 logements de catégorie HLM par année pour l'ensemble du Québec,

alors que près d'un million de Québécois sont aux prises avec de sérieux problèmes de logement. »

Les porte-parole de ce front commun expliquent que le gouvernement Bourassa compte biffer 25 000 noms sur les listes d'attente d'aspirants-locataires de logements HLM « en éliminant carrément les sans-abri, les immigrants reçus, les personnes seules de moins de 40 ans, les chômeurs ».

Enfin, ces groupes populaires soulignent que l'accessibilité aux logements HLM deviendra de plus en plus difficile pour les femmes seules ou avec enfants. Pourtant, selon une étude récente de l'Association des offices municipaux d'habitation du Québec, 60 p. cent des demandes pour des logements dans les HLM proviennent de femmes seules ou avec enfants.

Aussi, accusent-ils la Société d'habitation du Québec et le ministre Boudreau de mettre au rancart « leur savante grille d'évaluation des besoins quand vient le temps de disposer des demandes de logements des femmes seules et des femmes chefs de famille ».

« La SHQ et le ministre Bourbeau, disent-ils, briment ces femmes de droits fondamentaux reconnus par les chartes québécoise et canadienne des droits. Ce n'est pas en exploitant les préjugés les plus grossiers dont sont victimes la femme seule et la famille monoparentale qu'on règlera le problème de logement des citoyens à faibles revenus. Le gouvernement doit bâtir des HLM plus petits, mieux intégrés aux quartiers, mieux insonorisés, avec des espaces verts pour les enfants et des services communautaires plus appropriés ».

Ces groupes demandent aussi aux administrations municipales et aux offices municipaux d'habitation de s'impliquer à fond dans ce dossier.



Des centaines de syndiqués, dont plusieurs ex-employés du Manoir Richelieu de Pointe-Au-Pic ont manifesté en face du Centre des congrès de Laval où Raymond Malenfant prenait la parole.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

Malenfant reconnaît que les syndicats ont leur raison d'être dans l'hôtellerie

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le coloré Raymond Malenfant, propriétaire du Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic, où un retentissant conflit de travail a défrayé l'actualité, l'hiver dernier, affirme que les syndicats ont bel et bien leur raison d'être dans les hôtels, et qu'il n'a jamais eu de problèmes avec eux, sauf au Manoir Richelieu où on a demandé une nouvelle accréditation.

Pendant que M. Malenfant faisait cette déclaration à *La Presse*, dans une pièce du rez-de-chaussée du Centre des congrès de Laval, quelques centaines de syndiqués manifestaient dehors, malgré la pluie et sous la surveillance de la police municipale. Parmi eux, se

trouvaient plusieurs ex-employés du Manoir qui ont fait le trajet La Malbaie-Laval à bord d'un autobus d'écoliers. Ces syndiqués espèrent toujours avoir gain de cause.

Mais pour M. Malenfant, le conflit du Manoir est terminé depuis longtemps: « C'est fini, on ne veut plus rien savoir. On ne s'occupe plus de rien. C'est passé ce conflit-là. C'est mort et enterré ».

Il soutient cependant que le syndicat a sa raison d'être dans le domaine de l'hôtellerie. « Oui, j'en ai partout; il n'y a pas un hôtel qui n'en a pas, et je n'ai pas de problèmes. Il y a juste le Manoir Richelieu où les gens ont demandé une nouvelle accréditation; c'est parce qu'ils ne l'ont pas eue, c'est parce que la CSN s'est opposée. C'est le seul endroit où j'ai eu des problèmes », ajoute-t-il d'un ton sec.

Le propriétaire de la chaîne de motels Universel qui emploie plus de 1 000 personnes est

d'autre part d'avis que le Manoir Richelieu va connaître un excellent été.

Semaine nationale du tourisme

M. Malenfant était hier invité de l'Office de développement du tourisme et des congrès de Laval, à l'occasion de l'ouverture de la semaine nationale du tourisme. S'interrompant à quelques reprises pour boire de l'eau, M. Malenfant a lu d'une voix monotone un texte de 15 pages traitant de l'avenir du tourisme au Québec.

Selon lui, pour cette industrie progresse, il va falloir que les intervenants se donnent la main afin de travailler ensemble. « Le tourisme est une importante industrie de notre économie, dit-il, et il faut être bien préparé pour recevoir les visiteurs. Il faut mettre de côté les querelles de clochers qui peuvent nuire à l'industrie du tourisme. »

Si M. Malenfant met de la vie

dans les propos qu'il tient lorsqu'il parle sans notes, ce n'est pas du tout la même chose lorsqu'il lit un texte.

Près de 500 personnes - on en attendait beaucoup plus - s'étaient déplacées pour entendre cette causerie; plusieurs ont quitté avant la fin.

À l'issue de sa conférence, il a répondu à quelques questions de représentants des médias. À un journaliste qui lui demandait pourquoi il n'avait aucunement fait allusion au conflit du Manoir Richelieu, M. Malenfant a répondu: « C'est parce qu'il n'y a pas de conflit au Manoir. C'est complètement fini ».

À une journaliste qui voulait savoir s'il était mal à l'aise devant d'ex-employés qui manifestaient partout où il allait, il a dit: « Madame, je ne suis en réalité mal à l'aise avec rien. Quand on veut travailler, on va faire application et les gens s'engagent ».

Les préarrangements chez Urgel Bourgie

« Payez plus tard »

Urgel Bourgie innove en vous proposant un choix sans précédent concernant les préarrangements: réglez le prix des funérailles maintenant, au prix d'aujourd'hui, ou ne faites que les arrangements, gardez votre argent et laissez le règlement aux soins de la succession. Le choix est le vôtre!

Chez Urgel Bourgie, nous croyons que la décision de prendre un préarrangement, prépayé ou pas, relève uniquement de vous. C'est pourquoi, contrairement à d'autres, nous ne faisons pas de sollicitation de porte à porte. Cependant, sur votre demande, un de nos conseillers se rendra chez vous pour vous aider à choisir le préarrangement qui convient à votre budget, à vos goûts et à vos convictions intimes. Ce service personnalisé fait la réputation de la maison Urgel Bourgie depuis 1902.

Vous voulez en savoir plus sur les préarrangements d'Urgel Bourgie? C'est tout simple: un coup de fil suffit. Ou encore, remplissez le coupon ci-dessous.

932-2225

EN HARMONIE AVEC VOS CONVICTIONS



URGEL BOURGIE

- Je veux recevoir votre documentation sur les préarrangements.
 Je veux qu'un conseiller de la maison Urgel Bourgie communique avec moi.

NOM _____ PRÉNOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____
 CODE POSTAL _____ TÉL. RÉS. _____
 TRAVAIL _____

Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest
 Montréal (Québec) H3J 1N8

LP 12-05-87



Sedan de Ville

**SEULEMENT PARK AVENUE
 PEUT VOUS OFFRIR
 AUTANT D'ÉQUIPEMENTS "STANDARD"
 POUR AUSSI PEU QUE**

28 995\$*

OU

49904\$
 PAR MOIS**

**POUR UN TEMPS "LIMITÉ" PARK AVENUE VOUS OFFRE CETTE CADILLAC
 SEDAN DE VILLE À PRIX RÉDUIT À L'ACHAT OU À LA LOCATION.
 C'EST L'OCCASION DE VOUS OFFRIR UN VÉHICULE DE LUXE EXCLUSIF.**

• Moteur V8 à injection • Climatisation électronique à affichage numérique • Enjoliveurs de roues en broches • Volant télescopique/inclinable • Essuie-glace à deux vitesses avec lave-glace • Sièges six passagers • Siège-conducteurs 60/40 électrique • Ouvrage-coffre électrique • Tapis signés Cadillac • Bandes contrastantes • Radio AM/FM stéréo avec chercheur-explorateur à affichage numérique • Verrouillage électrique des portes • Antenne à commande électrique • Désembumeurs de glaces latérales • Dégivreur électrique de lunette arrière • Deux rétroviseurs extérieurs télerégulables • Glaces teintées Soft-Ray • Lève-glaces électriques • Traitement anticorrosion • Butoirs de pare-chocs avant • Peinture à couches transparentes • Servofreins avant avec disques • Allumage grande puissance • Desserrage automatique du frein de stationnement • Servodirection à crémaillère • Roues et pneus assortis par ordinateur • Lampes de lecture à orientation • Poignées de maintien • Batterie à grand débit • Garantie GM 6 ans/100 000 KM • Changement d'huile à vie et vérifications en 12 points gratuit.

* Taxes et transport non inclus

** Taxes et transport non inclus. Comptant initial de 3 900\$ requis.

► Park Avenue

Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac
 5000, rue Jean-Talon Est 725-9811

Ryan invite les écoles privées à s'ouvrir davantage aux défavorisés

ANDRÉ PRATTE
TROIS-RIVIÈRES

Le ministre de l'Éducation Claude Ryan a demandé hier soir aux écoles privées de s'ouvrir davantage aux élèves qui viennent de milieux défavorisés ou qui souffrent de difficultés d'apprentissage.

M. Ryan, qui prenait la parole devant une centaine de directeurs d'écoles secondaires privées réunis en congrès, a formulé ce vœu en termes prudents, évitant de prendre à son compte les critiques faites par les enseignants et les dirigeants du système public au sujet des politiques d'admission des établissements privés: « On reproche à l'école privée de pratiquer diverses formes d'élitisme dans le choix de ses élèves », a rappelé le ministre aux représentants du secteur privé. « Il incombe à l'école privée de corriger toute situation qui tendrait à donner raison à ses détracteurs. Les établissements privés ne sauraient être réservés en exclusivité ni aux élèves plus doués que la moyenne, ni aux élèves en provenance de foyers plus fortunés, ni aux seuls élèves qui ont une conduite exemplaire ».

Rappelons que M. Ryan s'est attiré

de vigoureuses critiques en levant le moratoire imposé par le gouvernement péquiste sur l'octroi de subventions à de nouvelles écoles privées. Récemment, il annonçait l'octroi de subventions à trois nouvelles écoles secondaires, de même qu'une augmentation des sommes versées à quatorze institutions existantes.

Le ministre a clairement indiqué hier soir qu'il entendait poursuivre dans cette voie, tout en accordant la priorité au secteur public. Une priorité « abondamment illustrée », selon lui, « par le partage actuel des ressources en vertu duquel les établissements privés touchent moins de 5 p. cent du budget total que l'État québécois consacre à l'enseignement primaire et secondaire ».

M. Ryan a fait savoir qu'au cours des prochains mois, il comptait établir des règles claires qui régiront l'attribution des statuts subventionnés aux écoles publiques, attribution qui est présentement laissée à la discrétion du ministre.

Notamment, le gouvernement définira « les limites à l'intérieur desquelles le secteur privé pourra se développer sans mettre en danger la présence nécessaire du secteur public à toute la population du territoire ».

Le ministre a indiqué dès hier soir qu'il se montrera « réservé » à l'endroit de toute demande de subvention pour une nouvelle école privée dans une région où le pourcentage d'élèves inscrits au privé dépasse 20 à 25 p. cent.

M. Ryan a par ailleurs catégoriquement rejeté les demandes des représentants des écoles secondaires privées, qui souhaitent que leur niveau de financement soit augmenté. La loi prévoit que, selon son statut, une école privée reçoit une subvention de 60 ou 80 p. cent de ce que reçoit une école publique. Le gouvernement du Parti Québécois a cependant changé les règles de finance-

ment de sorte que ces pourcentages varient aujourd'hui entre 50 et 65 p. cent.

« Aussi longtemps que nous aurons dans le secteur public des écoles insalubres et désuètes, aussi longtemps que nous aurons des écoles publiques où l'on trouve de nombreuses classes à degrés multiples, aussi longtemps que nous aurons dans les écoles publiques des milliers d'élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage pour le service desquels nous disposons de ressources très insuffisantes, il nous sera interdit en pratique d'augmenter le niveau des subventions versées aux établissements privés ».

Un dissident soviétique pourra émigrer au Canada

Agence France-Press
OTTAWA

Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, s'est félicité lundi à Ottawa de l'arrivée prochaine au Canada du dissident ukrainien Danylo Shumuk, 72 ans, qui a passé 40 ans en détention.

Les autorités soviétiques ont avisé ce même jour l'ambassade du Canada à Moscou qu'un visa de sortie avait été délivré au dissident, qui avait présenté sa demande en janvier dernier, au terme d'une peine de cinq années d'exil intérieur.

« J'apprécie le fait que l'Union soviétique ait décidé de le laisser partir », a déclaré M. Clark, qui plaide depuis plus de dix ans pour la libération du dissident.

M. Shumuk a passé les quarante dernières années de sa vie en détention. Durant la dernière guerre mondiale, il a été emprisonné par les nazis, puis par les autorités communistes polonaises. Accusé de « propagande anti-soviétique », M. Shumuk a ensuite été détenu pendant 29 ans dans les prisons et les camps soviétiques, avant d'être condamné à l'exil intérieur dans la République du Kazakhstan.

Pierre Foglia



CHRONIQUES AMÉRICAINES

Le hillbilly à museau bleu

BARBOUVILLE, Kentucky

Comment on dit des « hillbillies » en français? Des morons?...

Bref, j'en ai vu. Des vrais... On appelle souvent hillbillies des paysans qui ne sont qu'un peu attardés ou tout simplement loin du chemin, mais un vrai c'est autre chose, un autre monde. Un yéti, un brontosaure, une sorte de cynocéphale hirsute à museau bleu.

Généralement, le hillbilly squatte un bout de terrain au bord d'une route de montagne et il y construit une cabane de tôle. Il passe toutes ses journées à zigoner et à bretter, à ramasser des cochonneries qu'il entasse dans sa cour et parfois aussi il pêche le caïman en attachant au bout d'une grande ficelle, des poulets vivants...

Mais j'ai dit « tous les jours » et je me trompe. Tous les jours, sauf le lundi. Le lundi le hillbilly s'assoit sur une grosse pierre au bord du chemin pour regarder passer les cyclotouristes. Et quand il en voit un, il part à courir derrière lui en riant comme un dément...

C'était lundi, quelque part dans le parc national Daniel Boone, pas très loin de la frontière du Tennessee. Quand le moron est parti à courir derrière moi j'ai arrêté net. Lui aussi. Mais il continuait à rire: hi! hi! hi! Ses bras qui pendaient le long de son corps, descendaient, m'a-t-il semblé, plus bas que ses genoux.

Voilà c'est tout. Il a fini par s'en aller après que j'eus sorti ma pompe et fait quelques moulinets... Peut-être qu'on vous avait raconté, comme à moi, que les hillbillies mangeaient la foie des cyclotouristes, eh bien ce n'est pas vrai. Mon foie est entier, je vous le montrerai quand je rentrerai.

Cela dit, j'ai lu récemment quelque part, quelque chose d'assez inquiétant à propos du « hillbillisme »... Fréquemment observée dans les villages isolés des montagnes, cette tare (souvent accompagnée de goitrisme) était, jusqu'ici, surtout attribuée aux rapports consanguins... Mais voilà qu'on note de plus en plus de cas de hillbillisme dans les sociétés ouvertes, urbaines et sub-urbaines. Et les causes seraient multiples, j'en cite quelques-unes de mémoire: le stress, le poulet à la Kentucky, les pluies acides, la chanteuse de Nuance, les déodorants, le céleri, la banlieue, des études supérieures, des idées tordues dans les phrases toutes droites et j'allais oublier la plus courante de toutes les causes de hillbillisme: l'incapacité de vomir, ou, dit autrement, la faculté de tout avaler, toujours, tout le temps, sans jamais éprouver le besoin de cracher, de temps en temps, dans la gueule des passants.

Mon tour du Kentucky se termine aujourd'hui et je rentre encore plus surpris de l'Amérique que les autres fois.

Dans certains comtés du sud du Kentucky, une Amérique pauvre comme l'Italie d'il y a 20 ans. Dans un village du côté de London, au pied des montagnes, j'ai vu des gens ramasser le charbon qui tombe des camions qui le sortent de la mine... Vers le centre et l'ouest où poussait le tabac, j'ai entendu des paysans amers et à Greenburg un jeune m'a dit: « C'est pas comme si on était en Californie, on pourrait se convertir au pot... »

Mais la pauvreté n'est rien à côté de l'effroyable déche culturelle qui recouvre le pays comme une gale. Au centre de l'univers du Kentuckien moyen, le shopping center, lieu de distraction, de rencontres et d'échanges. Pour l'information, la télévision fait le reste. Et j'allais oublier l'Eglise. Beaucoup d'Eglises - et influentes - comme dans tous les pays pauvres...

Un pays pauvre, oui, sauf que l'Amérique n'a aucun espèce de talent pour la pauvreté. Déjà que riche elle n'en a pas tellement l'air, pauvre, c'est la super grande misère!

L'AVION DU VOL !

Peut-on encore voyager aux Etats-Unis, pour pas trop cher? Je ne sais pas moi, aller à New York, Boston, New Orleans, Denver, à des tarifs aériens raisonnables?... Avant, je veux dire depuis trois ou quatre ans, c'était simple: il y avait *People Express*. Maintenant?

Comment, vous ne saviez pas? Hélas! Depuis le premier février fini *People Express*, fini les aller-retour New York à \$72 US, les aller-retour San Francisco à \$189. Fini *People Express*, bouffée par *Continental*, une compagnie ordinaire, avec de tarifs ordinaires, c'est-à-dire très chers. Quand on ne connaît pas le truc.

Parce qu'il y a un truc. Et pour répondre à ma question du début: oui, il y a encore moyen d'aller à Philadelphie, Washington, Chicago sans payer des prix de fous, je veux dire plus cher que pour aller à Paris...

Exemple. J'ai payé mon billet aller-retour Burlington-Cincinnati \$142 canadiens. Super cheap, d'accord? Je voyageais avec une petite compagnie qui s'appelle *Piedmont*, et supposons que vous appelez *Piedmont* demain et que vous leur demandiez un aller-retour Cincinnati, probablement qu'on vous proposera un billet à \$350 ou \$400 US, et vous allez encore dire à tout le monde que Foglia écrit des conneries...

Il y a pourtant sur chaque vol de *Piedmont*, un certain nombre de sièges vendus à des prix dit « Super Saver ». Il suffit de les demander. C'est ça le truc: DEMANDER. Si vous ne demandez pas, ou si votre agent de voyage à les deux pieds dans la même valise, *Piedmont* fera tout pour vous vendre un billet régulier...

Evidemment, des conditions sont attachées à ces aubaines « Super-Saver ». Il faut les payer dans les 24 heures qui suivent la réservation. Ils ne sont pas remboursables en cas d'annulation, etc, et d'autres petites vexations et achanteries qui n'ont d'autres raisons d'être que de vous rappeler que vous n'êtes qu'un pauvre qui n'a pas les moyens de s'acheter un billet plein prix! Souffrez, ça vaut la peine!...

Reste que *Piedmont* est sans doute, actuellement, la compagnie qui se rapproche le plus de *People Express*. *Piedmont* dessert Montréal et Ottawa vers Syracuse (NY). De Syracuse elle couvre tout le nord du pays, avec des vols vers Boston, New York, et même la Floride... Outre Syracuse, la compagnie rayonne dans tout l'est des États-Unis à partir de trois autres bases: Baltimore, Dayton (Ohio) et Charlotte (NC). Elle relie les grandes villes comme les petites, par exemple Albany, Burlington, etc... Il ne faut pas être très pressé. C'est souvent la « run » de lait. Et parfois, comme à partir de Burlington, dans des petits avions de 20 places, à hélices...

À ma connaissance, deux autres compagnies, *US Air* et *Continental* offrent aussi des tarifs très spéciaux (mais les conditions diffèrent) sur l'est des États-Unis.

Mais n'oubliez pas: il faut DEMANDER.

audio centre

L'ENVOL BRITANNIQUE

Seulement **1147\$** l'ensemble complet

MISSION ELECTRONICS

Montréal 5260 Sherbrooke o. 482-4420 Laval 1930 boul. St-Martin 687-3627

havre DES prairies

CONDOMINIUMS AU BORD DE L'EAU

PHASE I: OUVERT AUX VISITEURS

PHASE II: EN VENTE À DES PRIX DE PRÉ-CONSTRUCTION

4094 rue de la Seine, Laval (BOUL. LEVESQUE PRES 87e AVE.) 682-3553

MACHINE À ÉCRIRE

RÉPARATION GRATUITE

« Seulement le coût des pièces nécessaires »

- Cueillette et livraison • (\$3.00) et + Montréal - Laval - Rive sud
- Électrique • Electronique • Manuelle

Nous demandons des machines à écrire (tous les modèles acceptés) pour les réparer et les vérifier complètement et gratuitement. Travail effectué par nos étudiants - techniciens en stage de perfectionnement.

• Réparation professionnelle! GARANTIE 3 MOIS!

Nous avons besoin de tous les modèles de machines.

Confiez-nous la vôtre! Profitez-en et appelez-nous!

HEURES D'AFFAIRES: Lundi au vendredi 9 h à 17 h

Centre de Formation

Technique de machines de bureau 383-8330

221A ouest, boul. Crémazie, Montréal, Québec

PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement.

Rapid Finance Co. Ltd. 342-4488

Le Chandelier

Quelle belle découverte!

Menu classique

Menu création

825, rue Côte Vertu à l'ouest de l'autoroute des Laurentides Ville Saint-Laurent

Pour réservations: 748-5800 Stationnement gratuit

LES ANNONCES CLASSÉES

POUR VENDRE VITE, VITE, VITE IL ME FAUT LA PRESSE!

La Presse

285-7111

Déménagez votre hypothèque.

Pour seulement \$85, vous pouvez la transférer chez nous.

Pourquoi des milliers de propriétaires ont-ils déjà transféré leur hypothèque à la Banque Royale? Pour épargner les centaines de dollars qu'il leur en aurait coûté de plus à une autre banque ou société de fiduciaire. À la Banque Royale, un transfert d'hypothèque ne coûte que \$85, incluant tous nos frais.

Et quand, à votre tour, vous en serez détenteur, voici les avantages dont vous profiterez: des taux d'intérêt concurrentiels et même un plan de protection contre la hausse des taux hypothécaires, la possibilité d'obtenir une assurance-vie à coût minime et celle d'effectuer des paiements anticipés.

Mode de paiement personnalisé

La Banque Royale vous offre aussi l'avantage d'effectuer le remboursement de votre hypothèque selon celui des 4 modes de paiement qui vous conviennent: à la semaine, aux deux semaines, au mois ou deux fois le mois. Grâce au paiement personnalisé, vous pouvez rembourser plus vite votre hypothèque et économiser ainsi une somme très appréciable.

Alors, renseignez-vous dans n'importe quelle succursale de la Banque Royale et... bienvenue chez nous!

Cette offre ne s'applique qu'aux hypothèques détenues par une autre institution financière et n'est pas offerte à Terre-Neuve ni à l'Île-du-Prince-Édouard. La durée de l'offre est soumise à la décision de la Banque Royale.

BANQUE ROYALE



Parlez-moi d'une banque... Royale!

Rendez-Vous 87: un surplus de \$2 millions

\$1 million sera versé à quelque 27 organismes de Québec

GEORGES LAMON

■ Grâce « au succès fracassant » de *Rendez-Vous 87*, quelque 27 organismes charitables, artisti-

ques et sportifs, très majoritairement de la Vieille Capitale, se partageront plus d'un million de dollars du surplus budgétaire de \$1 909 500 qu'a recueilli cet événement sportif et culturel.

D'autre part, les gouverne-

ments d'Ottawa et de Québec récupéreront chacun \$200 000 tandis que la Communauté urbaine de Québec et la Ville de Québec recevront chacune \$50 000. D'ailleurs, il estime que finalement les gouvernements fédéral (qui a contribué \$2,4 millions) et québécois (plus de \$2 millions), ainsi que la Ville de Québec (\$200 000) seront en fait remboursés de leur mise de fonds.

Il restera cependant une part de \$409 000, qui sera gardée en réserve pour terminer les opérations de *Rendez-vous 87*: payer les derniers comptes recevables et générer la production de vidéo qui devraient être mis sur le marché incessamment.

\$100 000 à distribuer

Toutefois, Me Marcel Aubut, président de *Rendez-vous 87*, estime qu'il pourrait rester en caisse plus de \$100 000, somme qui sera finalement versée à une vingtaine d'organismes charitables ou sportifs.

C'est d'ailleurs avec une fierté manifeste que le président de cette grandiose fête québécoise, est venu annoncer, hier après-midi, au cours d'un exposé sans interruption de près de deux heures à Montréal - à Québec en matinée - le résultat financier de cette vaste entreprise qui, selon lui, a plus que dépassé ses promesses.

« Cette réussite éclatante, a précisé, Marcel Aubut, est attribuable à un contrôle serré des budgets et à l'acharnement incroyable de l'équipe qui s'est dévouée jour et nuit pour faire vendre l'événement. »

Me Aubut, qui est aussi prési-

dent l'équipe de hockey des *Nordiques* de Québec, a précisé que *Rendez-vous 87* avait terminé ses opérations le 31 mars 87, avec des revenus de \$11 353 000 et des dépenses de \$9 443 000. De cette somme, l'entreprise privée avait contribué pour \$6 654 000, soit 58,6 p. cent, et le secteur public \$4 698 000, soit \$41,4 p. cent.

Retombées économiques

Et les retombées économiques? Selon le volubile président de *Rendez-Vous 87*, ces retombées générées par l'événement se sont chiffrées par plus de \$18,5 millions en plus de fournir du travail à l'équivalent de 518 personnes pendant une période d'un an.

Du reste, une étude sur les retombées économiques, réalisée par le groupe Roche de Québec pour le compte de *Rendez-Vous 87*, a en effet conclu que les principaux secteurs économiques touchés par *Rendez-Vous 87* sont: les divertissements et loisirs (\$3,4 millions) l'hébergement et la restauration (\$3,2 millions) et la production de spectacles (\$1,3 million). Sans compter la publicité touristique qu'elle a entraînée pour le Québec et le Canada.

« Un événement comme *Rendez-Vous 87* entraîne une visibilité accrue et positive de la ville de Québec, de la région, du Québec et du Canada, a encore insisté Me Aubut. Elle sera aussi génératrice de retombées économiques au plan touristique. » Il a conclu: « Je connais peu d'événements au Canada qui ont créé un intérêt aussi important des médias depuis les Jeux olympiques de 1976. »



L'ERGONOMIE: une science nouvelle à découvrir

A tous ceux qu'intéressent

- l'amélioration des conditions de travail,
- l'aménagement du travail et de son environnement,
- la prévention et la sécurité,
- une meilleure connaissance de la personne au travail.

L'Université de Montréal offre un programme d'étude de premier cycle (30 crédits) en ERGONOMIE.

OBJECTIFS

Fournir à l'étudiant une formation générale de base en ergonomie; lui permettre d'enrichir sa pratique professionnelle d'une dimension nouvelle, de comprendre le fonctionnement et le comportement de l'être humain au travail, d'analyser la relation personne-travail, d'élaborer des hypothèses et d'utiliser les outils nécessaires à leur vérification.

Les cours portent sur l'analyse du travail, sur les sciences de base en physiologie, biomécanique, psychologie, sur les méthodes et outils nécessaires à l'intervention ergonomique.

Renseignez-vous sur les modalités d'admission dont la date limite pour l'automne 1987 est fixée au 1^{er} juin.

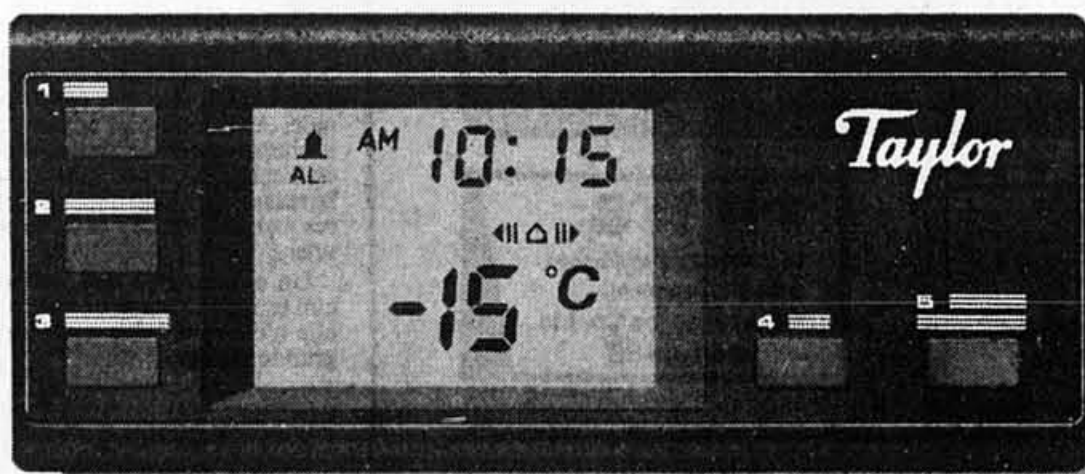
Renseignements: 3335, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Offre d'une durée limitée

RECEVEZ CECI



Thermomètre intérieur-extérieur

gratuitement à la signature d'un nouveau contrat de location d'un appareil de chauffage, d'un brûleur ou d'un chauffe-eau.

ET ÉCONOMISEZ!

Économisez gros, sans avoir à investir, avec les locations Texaco. Le brûleur Mectron permet à lui seul de diminuer jusqu'à 24% la consommation de mazout. Les prix de location sont modiques: brûleur à retenue de flamme Mectron 13,99 \$* par mois, contrat de 5 ans; appareil de chauffage 31,95 \$* par mois, contrat de 5 ans; chauffe-eau de 30 gallons à 7,99 \$** par mois ou de 50 gallons à 11,49 \$** par mois seulement, pour un contrat de 3 ans. Programme gratuit de protection de l'équipement loué pour la durée du contrat.

Et en plus, recevez un thermomètre intérieur-extérieur avec horloge à affichage numérique gratuit (installation non comprise) pour tout nouveau contrat de location signé avant le 31 décembre 1987!

Livraison automatique de mazout 24 h sur 24. Facturation égale pendant toute la durée du contrat. Confort au foyer en toute quiétude.

Montréal
279-7271

St-Hyacinthe	Granby	Cowansville	Québec	Pont Rouge
774-8865	372-0207	263-0676	529-0333	873-2841

ATTENDEZ-VOUS À PLUS



TEXACO
Confort au foyer

*Taxe incluse
**Taxe en sus
* Appareil à air pulsé seulement. Rendement maximal: 112 000 BTU (à l'exception de l'appareil de chauffage suspendu). L'offre est faite sous réserve de l'approbation de Texaco Canada Inc., après inspection du système de chauffage. La durée du contrat de location est de 5 ans, après quoi le brûleur ou l'appareil de chauffage vous appartient.

Le contrat de location du chauffe-eau est renouvelable chaque année, après 3 ans. Si vous démontez durant la location, le contrat est transférable.

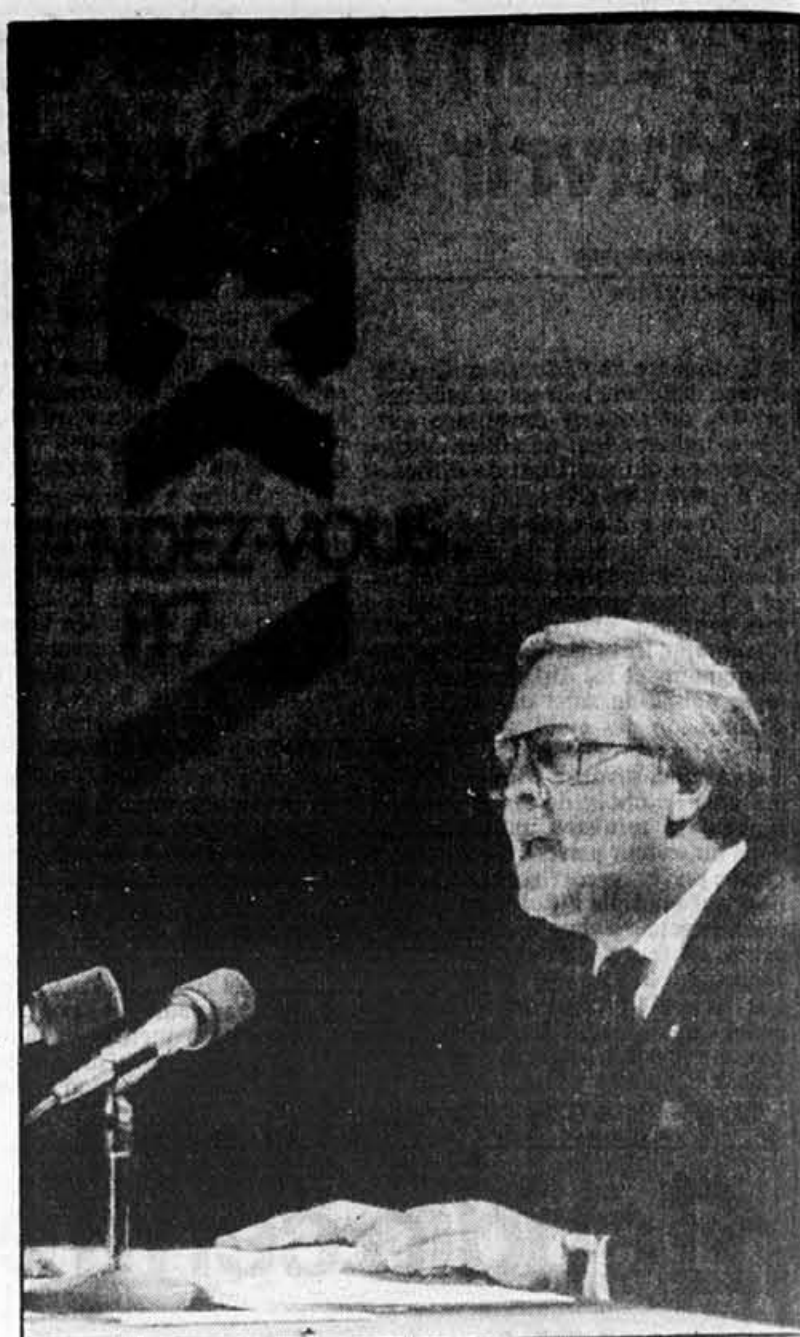


PHOTO ROBERT NADON, LA PRESSE

Pendant plus d'une heure et demie, Me Marcel Aubut, président de *Rendez-Vous 87* est venu faire l'histoire de cet événement sportif et culturel qui a remporté, selon lui, un succès éclatant.

Darnell ROULETTES DE CHAISE POUR TAPIS

DE GBS GENERAL BEARING SERVICE

2517, Haig (coin Hochelaga)
1326, rue Notre-Dame Ouest
6909, rue Jarry Est
1922, boul. des Laurentides
836, boul. Sainte-Foy (Longueuil)
120A, boul. Sainte-Croix, St-Laurent (coin Saint-Philippe)

Ouvrez le samedi avant-midi 937-7423

Cours de formation AutoCAD/ AutoDESK

AutoCAD Niveau II/Utilisations générales (21 heures) 280\$

Conditions préalables: AutoCAD Niveau I ou l'équivalent

Sommaire de Contenu du Cours:

Revue des concepts présentés dans le cours Niveau I, avec ATDEF, ATDISP, ATEDIT, ATTEXT, AXIS, BASE, DBLIST, DELAY, ALL DIMENSIONING COMMANDS, DXFIN, DXFOUT, FILES, ISOPLANE, MENU, MSLIDE, OFFSET, PURGE, QTEXT, RSCRIPT, SCRIPT, SHAPE, STRETCH VIEW, VSLIDE, WBLOCK, BASIC MENU CUSTOMIZATION, PLOTTING TECHNIQUES, BASIC 3D CONCEPTS.

QUAND

- 3 vendredis, les 22, 29 mai & le 5 juin 1987 de 9h à 17h (en français)
- 3 jeudis, les 11, 18, 25 juin 1987 de 9h à 17h (en anglais)

281-9807

425, BOUL. DE MAISONNEUVE OUEST, BUREAU 1100

INSTITUT CAO-FAO

VANIER COLLEGE

Cours de Formation AutoCAD/ AutoDESK

AutoCAD Niveau I/Utilisations générales (21 heures)

Aucune condition préalable 250 \$

Il s'agit d'un cours d'introduction de 21 heures en dessin assisté par ordinateur. Ce cours convient à ceux qui désirent apprendre à utiliser le logiciel AutoCAD pour la production graphique dans le domaine du dessin en général. Les étudiants apprennent les principes et les fonctions de base du logiciel AutoCAD. Le cours comprend environ 14 heures de pratique sur micro-ordinateur au cours desquelles les étudiants, par groupes de deux, utilisent le logiciel AutoCAD pour la production graphique.

Sujets traités: notions, utilisation et principes de base de techniques de DCAO; vue d'ensemble sur le matériel et le logiciel: fonctions de base et utilisations d'un système d'exploitation à disque PC/MS/DOS; technique d'infographie interactive appliquées au dessin et à la conception; menus et organisation des commandes AutoCAD; paramètres de configuration; création d'entités géométriques manipulation d'entités; emploi d'une banque de représentations; options d'affichage; entrée de texte; hachurage; cotation; édition et gestion élémentaires de fichiers.

QUANDS

- 4 samedis, les 6, 13, 20, 27 juin 1987 de 8h30 à 14h15 (en français)
- 4 lundis, les 8, 15, 22, 29 juin 1987 et de 17h30 à 21h00
4 mardis, les 9, 16, 23, 30 juin 1987 de 17h30 à 19h45 (en anglais)

281-9807

425, BOUL. DE MAISONNEUVE OUEST, BUREAU 1100

INSTITUT CAO/FAO

VANIER COLLEGE

TÊTES D'AFFICHE



Guy Pinard

La semaine des transports

Les ailes de l'espérance seront à nouveau les grands bénéficiaires d'Expo Air, qui ouvrira la Semaine nationale des transports les 30 et 31 mai, à l'aéroport international de Montréal à Mirabel, sous la présidence de **Claude Daoust**.

Encore une fois cette année, Expo Air, qui est placée sous la responsabilité de **Richard Cahill**, aura le plaisir d'accueillir les *Snow Birds* de l'Armée canadienne. Il est à noter que la société Aérocar offrira une navette à prix spécial entre le centre-ville et l'aéroport, traditionnellement congestionné lors de ces expositions.

De nombreuses autres activités sont au programme dont les grandes lignes seront divulguées mercredi: rallye pour étudiants, défilé de mode, signature du livre d'or de la ville de Montréal, visites industrielles, et défilé d'équipement lourd dans les rues de Montréal.

AU GÉNÉRIQUE

Les Cliniques canadiennes anti-tabac participeront à la Journée canadienne de la santé par le biais de leur kiosque de la place Alexis-Nihon aujourd'hui, de 9h à 18h.

Le Centre hospitalier des convalescents de Montréal et l'hôpital Mont Sinai, qui sont parmi les plus anciens établissements hospitaliers du Canada, célébreront ensemble la Journée nationale de la santé aujourd'hui, à 10h, au 6363, chemin Hudson. Pour informations: **Carol Levine**, au 866-0251.

Marcel Boudreau, président de la Fondation du Québec des maladies du coeur, présidera les célébrations officielles du 30^e anniversaire de la Fondation aujourd'hui, à midi, au complexe Desjardins.

Yanick Lahens, de l'École normale supérieure d'Haïti, traitera de la pédagogie et de la formation des maîtres en Haïti aujourd'hui, à 14h, au pavillon Marie-Victorin de l'Université de Montréal. A 15h45, au pavillon 5620, avenue Darlington, **Y. Al-Hassid**, de l'Université Yale, sera le conférencier au séminaire en mathématiques. Pour renseignements: 343-6030.

De nombreuses personnalités procéderont à l'ouverture de la boutique d'importations italiennes Think Pink aujourd'hui, à 17h, au 1247 rue Peel.

La galerie Clarence-Gagnon procédera au vernissage des oeuvres du peintre **Rejane San-chagrin** aujourd'hui, à 19h30, au 1108, avenue Laurier ouest. Pour renseignements: 270-2962.

Gérald MacLeay et **Raymond Grignet** seront au pupitre pour Les concerts de Joseph-François Perrault aujourd'hui, à 20h, au Théâtre des îles de l'île Notre-Dame.

Rejane Charpentier, du Théâtre de l'oeil de Montréal, est heureuse de souligner que ses marionnettes entreprennent aujourd'hui une série de huit représentations au Milk International Children's Festival, à Toronto.

Dominic J. Taddeo, directeur général et dirigeant principal du port de Montréal, a été réélu administrateur canadien de l'Association internationale des ports et havres, lors du récent congrès de Séoul, en Corée du Sud.



Dominic J. Taddeo

Andre Bohuon, directeur général des éditions Edisem Inc., et **Marcel-H. Labbe**, directeur général de l'hôpital Notre-Dame, présideront au lancement de

Mal entendre... bien comprendre, rédigé par **Murielle Dubois-Frigon**, orthophoniste-audiologiste à l'hôpital demain, à 11h30, au 1560, rue Sherbrooke est.

Alain Simard, président du Festival international de jazz, révélera les grandes lignes du festival lors d'une conférence de presse qui aura lieu demain, à midi, au Piano noble de la Place des Arts. **Jacques Gagnon** devrait représenter la société Alcan, principal commanditaire du festival.

Lea Cousineau, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, rencontrera la presse EN compagnie des membres du comité d'honneur de la Marche internationale demain, à midi, au Salon de la mairie.

Les directeurs d'une douzaine de stations de ski des Alpes françaises rencontreront la presse montréalaise demain, à 16h, à l'hôtel Le Méridien.

Sylvie Sauriol, présidente et fondatrice de la chaîne Multi-védo, est l'auteur de *Ces femmes qui ont réussi*, qui sera lancé par les Editions Livre Expression mercredi, à 17h, au 1510, boulevard Henri-Bourassa ouest.

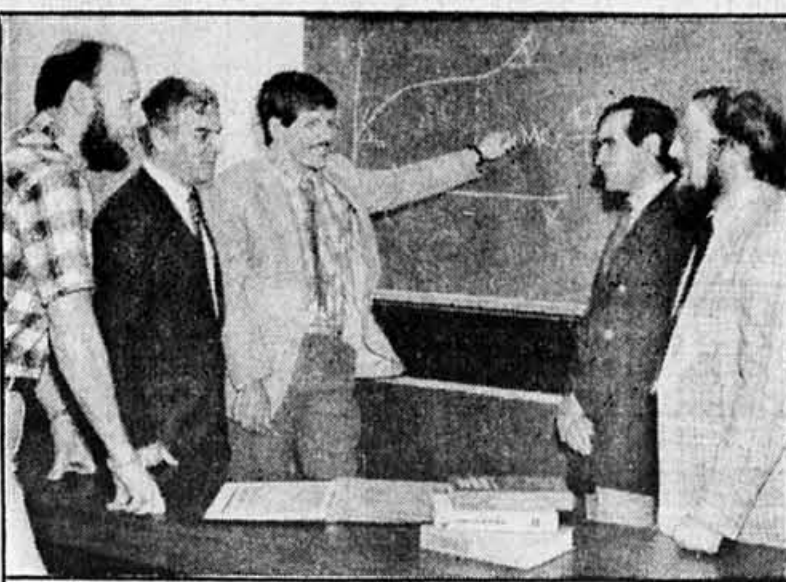


Sylvie Sauriol

Claude Théberge, président de la Société généalogique Bourgeois, parlera des régiments suisses de Meuron et Watteville devant les membres de la Société généalogique canadienne-française demain, à 20h, au sous-sol de l'église Sainte-Bibiane, à l'angle de la rue Dandurand et du boulevard Saint-Michel. Pour informations: (514) 276-3860.

L'Association culturelle T.X. Renaud présentera une conférence de **Pierre Lapalme** intitulée *Handel* demain, à 20h, à la Bibliothèque nationale du Québec, 1700, rue Saint-Denis. Pour renseignements: 332-4126.

Romain Paquette, géographe, **Jacques Dufresne**, philosophe, et **Guy Durand**, critique d'art, participeront à un débat-conférence sur l'art et l'écologie demain, à 20h, au pavillon Jacques-Cartier de Sherbrooke. Pour informations: (819) 821-2326.



Entente McGill/Bell

L'Université McGill pourra profiter de l'expertise de Bell Canada pour l'implantation d'un cours d'économie de l'ingénierie, grâce à une contribution de \$50000 et à des échanges d'information. La photo montre **Michel Bilodeau**, de l'université, **Don Assaff**, chef divisionnaire des liaisons avec les universités chez Bell Canada, **Yves Lizotte**, de McGill, **Rolando Oliver**, de Bell Canada, et **Jeffrey Davidson**, de McGill.

Une dizaine d'écrivains québécois seront les invités de **Janou Saint-Denis** à l'occasion du 10^e anniversaire de l'Union des écrivains québécois demain, à 21h, à La Chaconne, 342, rue Ontario est. Pour informations: 843-8620.

Le musée Marcil, de Saint-Lambert, présente, du 13 mai au 6 septembre, une exposition de sculptures naïves ainsi qu'une collection de court-pointes de **Ruth McKindry**. Pour informations: (514) 671-3098.

Lucie Chicoine, moniteur des travaux artistiques à l'Institut Leclerc, invite le public à visiter l'exposition des oeuvres des détenus du 13 au 27 mai, au 5296, boulevard Lévesque est, à Laval. Pour renseignements: 662-6706.

Pierre Shoener, président et chef de l'exploitation de Les Coopérants, a accepté la présidence de la campagne de financement de la fondation Wilfrid-Pelletier, qui offre des bourses d'études à des finissants du Conservatoire de musique du Québec. Pour informations: 488-9368.



Pierre Shoener

Claude Beland, président du Mouvement Desjardins, annon-

ce la nomination de **José Joyal** au poste de vice-président. Développement des systèmes de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Gilles Desaulniers, directeur général régional du Service des parcs d'Environnement Canada, fait savoir que son organisme présentera l'exposition *Québec en trois dimensions*, du 22 juin au 15 octobre, à l'édifice Louis-Saint-Laurent, 3, rue Buade, à Québec.

Suzanne Leclair, présidente des Fourgons Transit Inc., représentera le Canada au Séminaire international de l'OCDE, en Norvège, du 17 au 19 mai.



Suzanne Leclair

Frédéric Bouchard, stagiaire chez Bell Canada, a reçu la plus importante bourse jamais accordée par le Conseil national de la recherche, soit \$17 500 par année pendant cinq ans. Il hésite entre l'Université de Toronto et l'Université de Waterloo pour la poursuite de ses études.

Jacques L. Maltais, président et chef de la direction de Metro-Richelieu, sera honoré lors du dîner-bénéfice annuel d'Intégration-Jeunesse Inc. jeudi, au Chalet du mont Royal. Pour renseignements: 598-7319.

Bernard Lamarre, président de la Commission du centenaire de l'ingénierie, révélera les grandes lignes de l'exposition *Expotec* lors d'une conférence de presse jeudi, à 15h, dans le Vieux-Port de Montréal.

Sophie Dansereau, finissante au Conservatoire d'art dramatique de Montréal, animera une rencontre de presse du ministère des Affaires culturelles ayant trait à la mise en valeur des lieux historiques jeudi, à 11h, à l'édifice Ernest-Cormier, en présence de **Lise Bacon**, ministre des Affaires culturelles.

Yvon C. Dupuis, président du Conseil canadien des ingénieurs, annonce que l'assemblée annuelle du congrès aura lieu au Grand Hôtel jeudi et vendredi. **Ghislain Dufour**, président du Conseil du patronat du Québec, sera le conférencier lors du déjeuner du vendredi 15 mai.

Gerer l'image: action, réaction. Tel est le thème du 3^e congrès de la Société des relationnistes du Québec Inc., qui se déroulera du 14 au 16 mai, au Domaine Saint-Laurent de Compton. Parmi les conférenciers, on remarque **Pierre Bourgault**, professeur et journaliste; **Michel Leblanc**, président de Québecair; **Rita Dionne-Marsois**, déléguée générale du Québec à New York; et trois spécialistes du sondage, **Bertrand Duchènes** (Sorecom); **Alain Giguère** (CROP); **Michelle Massie** (Decima).

Gaëtan Boucher, **Gilles Racicot**, **Robert Charbonneau** et **Roger Dufresne**, du Service de l'évaluation, représenteront la CUM au congrès de l'Association des évaluateurs municipaux, à Hull, du 14 au 16 mai.

Joanne Quesnel, directrice du Service des relations publiques de l'École des hautes études commerciales, rappelle qu'une partie de l'exposition du musée de la Monnaie de la Banque du Canada est en montre à la galerie H.E.C., 5255, avenue Decelles, jusqu'au 15 mai inclusivement. Pour informations: 340-6298.

La date limite d'inscription pour le Championnat des roses jaunes (compétitions de danse en styles international et social) a été fixée au 15 mai. La compétition aura lieu le samedi 6 juin, au Paladium de Longueuil. Pour renseignements: 354-2210.

À JEUDI

On veut vous pincer pour un week-end au Concorde!

89\$



Sur les Champs-Élysées de Québec

Ce mois-ci, le homard est dans sa gloire à l'hôtel Loews Le Concorde de Québec. C'est le meilleur temps pour savourer les paupiettes de veau à la mousseline de homard, le chausson de homard et sauce mousseline aux truffes... et tant d'autres délicieux plats préparés avec maîtrise par nos chefs. Et c'est aussi le printemps à Québec. Laissez-vous tenter par le cachet historique de la ville ou le regain de vie sur ses boulevards enchanteurs.

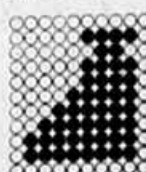
Faites votre choix de dates dès aujourd'hui: 15, 16, 17, et 18 mai ou 29, 30 et 31 mai. Notre prix de 89\$ par nuit* inclut:

- chambre spacieuse (un très grand lit ou deux lits doubles) pour une, deux, trois ou quatre personnes
- de délicieuses truffes au chocolat... une des spécialités de notre pâtissier
- un laissez-passer à notre salle d'exercices et aux saunas
- un espace de stationnement dans notre garage
- l'agrément de se baigner dans notre piscine extérieure chauffée.

Alors, l'occasion est belle. Communiquez avec nous, dès aujourd'hui. Téléphonnez sans frais directement au Concorde en composant 1-800-463-5256. Et réservez.

Vous verrez, on ne vous pincera pas.

*CONDITIONS: Par chambre, par nuit, stationnement inclus. Aucuns frais pour les enfants de moins de 14 ans partageant la chambre d'un adulte. Les réservations doivent être faites à l'avance. Le nombre de chambres est limité et ces tarifs peuvent être modifiés en tout temps.



LOEWS Le Concorde L'HÔTEL SUR GRANDE ALLEE

Vive la Vie! Vive la Compagnie!

1225 Place Montcalm, Québec (Québec) Canada G1R 4W6

PASSEZ UN ÉTÉ EN FORME!

Abonnez-vous pour trois (3) mois à un (1) service pour seulement \$ 99

Nautilus P.W.A. INC.

POUR LA FORME AU MAXIMUM

<p>ANJOU 7777, boul. Métropolitain Est 353-7860</p> <p>BROSSARD 1878, rue Panama 465-6113</p> <p>CÔTE ST-LUC Cameloth Club 6585, Chemin Mackle 489-7543</p>	<p>ÎLE DES SOEURS 300, Chemin du Gall 765-9620</p> <p>LASALLE 1658, boul. Shevcheko 366-0711</p> <p>LAVAL Centre Sportif Carrefour Laval 3995, Autoroute Laval 681-6455</p>	<p>LAVAL Club de Tennis Val des Arbres 1555, boul. St-Martin Est 668-2686</p> <p>LEZOUER Complexe Sportif de Lezouer 559, boul. Carl Palier Ouest 674-6264</p> <p>MONTRÉAL 1226, rue Ste-Catherine ouest 866-1953</p>	<p>MONTRÉAL (PLACE VICTORIA) Tour de la bourse de Montréal Niveau des mètres 871-9544</p> <p>MONTRÉAL Miroir Racquet Club 355, boul. Beaudry 694-4748</p> <p>REPENTIGNY Club de Tennis de Lamandière 740, rue Pentitand 582-0961</p>	<p>ST-LAURENT Côte de Liens Racquet Club 6305, Chemin Côté de Liens 739-2289</p> <p>ST-LAURENT Club de Tennis St-Laurent 1696, boul. Jolys-Petres 337-9456</p> <p>VILLE MONT-ROYAL Centre d'achat Récréatif Niveau des restaurants 341-1553</p>
--	--	--	---	--

JUSQU'AU 19 MAI SEULEMENT

DESMEULES HYUNDAI

vous invite car...



AUCUN COMPTANT REQUIS
AVEZ-VOUS VU L'EXCEL CANAM?

- Nous n'annonçons aucun prix!
- Nous ne donnons aucun prix par téléphone car cela pourrait déranger la compétition!

Venez voir le plus grand choix D'EXCEL AUTOMATIQUE

3 ou 4 portes de PONY et de STELLAR

DESMEULES HYUNDAI

668-6393 1237 boul. des Laurentides (Vimont, Laval) 382-8343

La Cour suprême se penche sur la Loi de protection du territoire agricole

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
OTTAWA

La Cour suprême s'est penchée hier sur l'interprétation de la Loi québécoise sur la protection du territoire agricole.

C'est toute la question des droits acquis par des individus avant la promulgation de cette loi, le 9 novembre 1978, qui a fait l'objet de plaidoiries au cours de cette première journée d'audience.

Dans une première cause présentée hier matin, un entrepreneur, M. Marcel Gauthier, a expliqué aux juges de la Cour suprême comment la Loi sur la protection du territoire agricole avait entraîné le zonage agricole d'une partie d'une terre qu'il avait commencée à développer à des fins résidentielles.

M. Gauthier, qui a plaidé sa cause sans l'intermédiaire d'un avocat, a affirmé qu'un développement domiciliaire devait être considéré comme un tout, et qu'il ne parviendrait pas à rentabiliser son investissement s'il ne pouvait pas développer l'ensemble de sa terre.

Il a soutenu qu'il avait des droits acquis sur l'ensemble de son terrain parce qu'il avait commencé à y effectuer des travaux avant novembre 1978. A cette date, il avait déjà entrepris la construction d'une rue, de ponts, d'une ligne d'électricité et de téléphone, et il avait vendu six terrains.

L'avocat de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, Me Serge Cardinal, a

répliqué que la majeure partie de ces travaux avait été effectuée dans la partie de son terrain qui n'avait pas été zonée agricole.

Un article de la Loi sur la protection du territoire agricole permet de soustraire un terrain des exigences de la loi s'il a déjà été utilisé à des fins autres qu'agricoles, ou s'il faisait déjà l'objet d'un permis d'utilisation.

Ce dernier point a également été le sujet d'un autre litige.

Permis

M. Gauthier a affirmé que le permis de lotissement approuvé par la municipalité de Mont-St-Gregoire constituait un permis d'utilisation pour fins de développement domiciliaire, ce qu'a contesté Me Cardinal.

Le permis de lotissement permet la délimitation du lot, pas son utilisation, a soutenu Me Cardinal.

M. Gauthier a déclaré que plusieurs autres personnes ayant vécu des situations similaires avaient eu gain de cause, et qu'il avait droit à l'égalité devant la loi en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés.

Dans son mémoire, la Commission a soutenu que la Charte n'avait jamais eu pour effet d'imposer aux tribunaux de rendre des jugements identiques pour des cas différents.

M. Gauthier a enfin soutenu que son terrain ne pourrait pas servir à l'agriculture parce qu'il ne s'agissait pas d'une bonne terre arable.

«Si le gouvernement peut démontrer qu'il peut sauver l'agriculture de la province avec le restant de mon développement, je le

lui donne, s'est-il écrié. Mais il ne l'a jamais démontré».

La Commission de protection du territoire agricole du Québec est revenue à la charge en après-midi hier dans une autre cause.

Elle voulait faire infirmer un jugement rendu en faveur d'une personne qui avait acheté deux terrains grâce à un contrat conditionnel.

M. Daniel Joseph Venne a signé un contrat en 1977 prévoyant l'achat de deux lots à raison de 84 versements. Ce n'est qu'au paiement complet de la somme, au cours de 1982, que la firme Winzen Land devait lui transférer la propriété des terrains.

Cependant, ces terrains, et ceux de 600 acheteurs ayant signé un même type de contrat, ont été zonés agricoles en 1978.

Le transfert de propriété a quand même eu lieu, et c'est ce que la Commission a contesté.

Autorisation

Selon la loi, la vente d'une terre zonée agricole doit être autorisée par la Commission, a soutenu son avocat, Me Gérard Beaupré.

Les signataires de ce type de contrat, devenus propriétaires après la promulgation de la loi, ne possèdent pas de droits acquis qui pourraient les soustraire à cette législation, a-t-il affirmé.

Le contrat obligeait la firme Winzen Land à remettre à M. Venne un titre de propriété valable, a-t-il rappelé. Comme elle était dans l'impossibilité de le faire en raison de la nouvelle loi, le contrat aurait dû être annulé et M. Venne aurait dû être remboursé, a ajouté l'avocat.

Concours LES GRANDS CLASSIQUES DU SIÈCLE!

Ouvrez un compte classique Guaranty Trust et courez la chance de gagner l'une des deux voitures classiques ou l'un des quelque 1,200 lots instantanés en espèces!

Deux répliques d'une Auburn Speedster 1935 décapotable à gagner.
Le Phaeton arrière bateau à quatre places et le biplace édition Gatsby, deux modèles à faible kilométrage reconstitués dans leurs moindres détails qui offrent tous les avantages d'une voiture moderne: climatisation, servo-freins, servo-direction, intérieur en cuir et magnéto-cassette stéréo. Ne manquez pas la chance de gagner l'une de ces magnifiques voitures d'une valeur de 35 000 \$ chacune. Il suffit d'ouvrir un compte classique: chèques à intérêt quotidien, compte d'épargne ou compte d'épargne de bons du

Trésor classique Guaranty Trust. Mais ce n'est pas tout!
Jusqu'à 25 000 \$ en espèces à gagner.
Ouvrez un nouveau compte classique et courez la chance de gagner l'un des 1,218 lots instantanés de 10 \$ à 100 \$. Le montant en argent sera directement déposé dans votre compte classique et il commencera immédiatement à rapporter des intérêts quotidiens élevés. De plus, si vous ouvrez un compte de chèques classique, nous vous remettrons gratuitement vos 100 premiers chèques personnalisés.
Vous pouvez aussi obtenir 10 bulletins de participation supplémentaires en

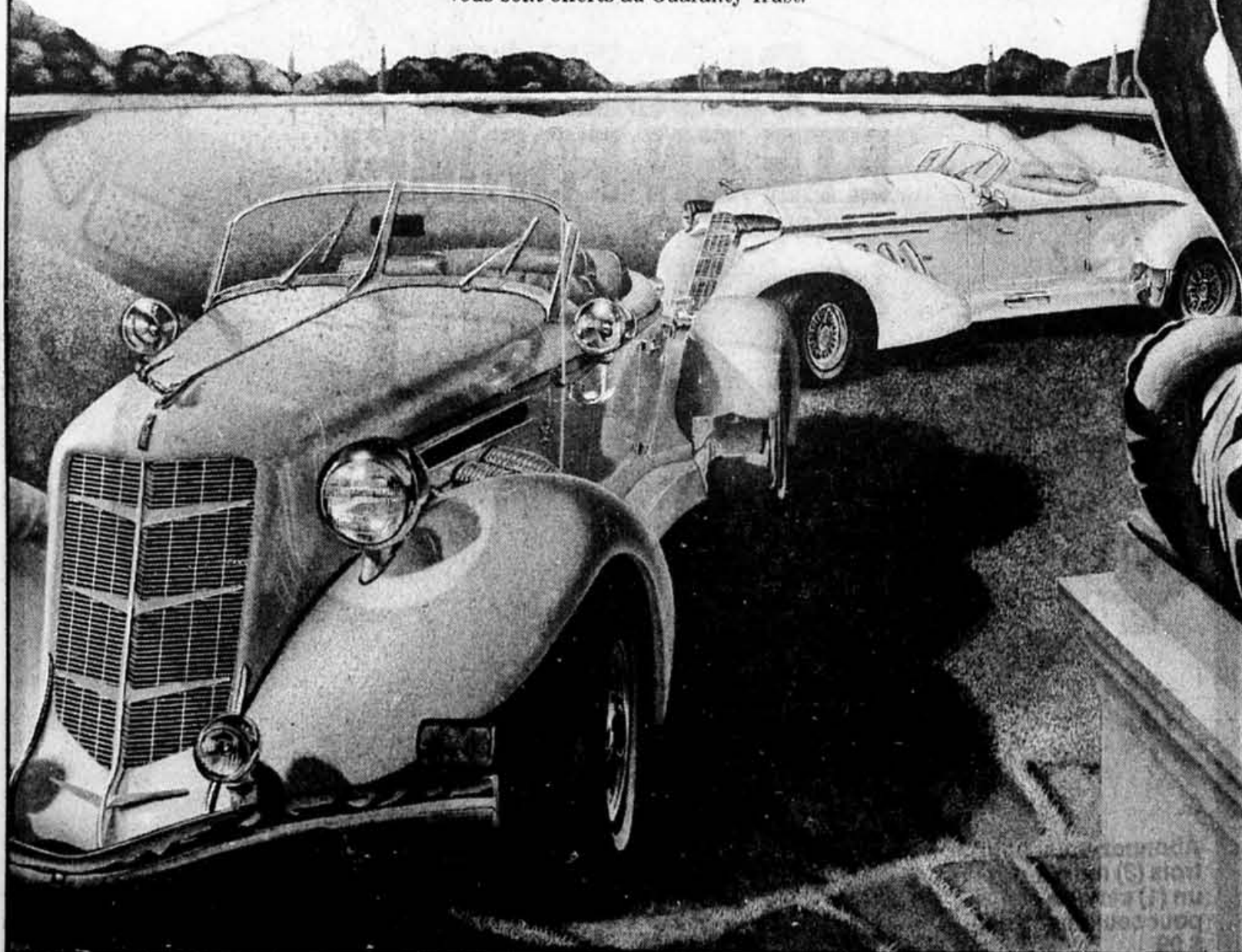
transférant tout simplement au Guaranty Trust le solde de n'importe quel compte d'un autre établissement financier.
Mettez toutes les chances de votre côté.
Chaque nouveau dépôt de 500 \$ dans votre compte classique vous donne droit à un bulletin de participation supplémentaire et une meilleure chance de gagner l'une des deux voitures classiques.

Guaranty Trust

Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Les gagnants seront avisés par courrier recommandé; ils devront répondre correctement à une question subsidiaire en mathématique et se conformer aux règlements du concours. Ces règlements sont disponibles dans chacune de nos succursales.

Le concours prend fin le 30 juin 1987.
Les bulletins de participations et les détails du concours vous sont offerts au Guaranty Trust.



2000, rue Mansfield
(Centre Manu Vie)
Montréal 285-1771

1236, avenue Greene
Westmount
931-7266

NOUVEAUTE
L'ORDINATEUR à tant l'heure
CO-RENT ÉDITION ÉLECTRONIQUE

LOCATION D'ORDINATEURS
à l'heure, à la journée, à la semaine, au mois

CO-RENT AU COEUR DE MONTREAL
500 Ouest, Rue Sherbrooke

Montréal: 514-843-8888
Ottawa: 613-230-7368
Toronto: 416-366-7368

MACASINS DE LOCATION D'ORDINATEURS
IBM XT, AT, Compaq, Macintosh, Toshiba Laptop, LaserWriter, Modems, imprimantes et Périphériques

LES CIRCUITS PÉDESTRES

EN PRIME
Une carte de Montréal de 1760

19 circuits pédestres qui vous feront découvrir plus de 120 km des plus belles rues de Montréal, de Lachine, de Westmount et d'Outremont.

200 PAGES
20 CARTES
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS
EN VENTE PARTOUT

GUY PINARD

Deux façons rapides et efficaces de commander vos livres des Editions La Presse.

1. En composant le **285-6984** et en donnant votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
2. En nous faisant parvenir le bon de commande ci-joint.

OFFRE SPECIALE AUX ABONNÉ(E)S DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION

BON DE COMMANDE 563
Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «Les circuits pédestres de Montréal», au prix de 13,95\$ chacun, plus 1,50\$ de frais de poste et manutention.
() Je suis abonné(e) à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «Les circuits pédestres de Montréal» au prix 11,15\$ chacun plus 1,50\$ de frais de poste et manutention.
No d'abonné(e).....

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Editions La Presse Ltée.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.
MASTERCARD no.....
VISA no.....

À retourner aux:
Éditions La Presse Ltée,
44, rue Saint-Antoine ouest,
Montréal (Québec) H2Y 1J5.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
PROVINCE.....
CODE POSTAL.....
TÉL.....
TOTAL CI-JOINT.....

(Plus 1,50\$ pour frais de poste et manutention avec chaque commande)

La nouvelle génération en informatique individuelle s'offre à vous.



En 1981, nous avons lancé l'ordinateur personnel le plus célèbre du monde. Nous voulons répéter cet exploit.

Nous avons donc conçu pour vous un système informatique entièrement nouveau. Le système personnel 2 IBM.

Une nouvelle famille d'ordinateurs, un nouveau système équilibré qui forme un tout.

Un système très performant à prix abordable.

Un système dont les graphiques donneront un nouveau sens aux mots «couleur» et «netteté». Un système offrant une connectivité supérieure, car les nouvelles combinaisons de matériel et de logiciel raccourciront les distances : entre vos PC IBM et le nouveau système personnel, entre les PC, les minis et les gros ordinateurs, et entre les gens.

Et grâce à une nouvelle architecture qui tire le maximum de ces microprocesseurs plus rapides et plus puissants que jamais, le système personnel 2 vous aidera à aborder les années 90 avec des ordinateurs plus rentables, plus performants et plus faciles à utiliser. Des ordinateurs qui définiront de nouvelles normes de rendement.

Le système personnel 2 IBM s'offre à vous. Pourquoi attendre? Prenez les devants, préparez-vous à la prochaine décennie. Allez admirer la nouvelle génération en informatique individuelle chez le distributeur agréé IBM le plus près de chez vous.

Pour obtenir plus d'informations ou pour recevoir notre brochure en couleurs, adressez-vous à un distributeur agréé IBM ou composez le 1 800 465-6600.

REPÈRE

Le calcul de Margaret Thatcher

Les élections du 11 juin prochain annoncées hier par Mme Thatcher auront une importance extrême pour les partis politiques britanniques. La « dame de fer » le sait fort bien en déclenchant ce scrutin à un moment où la conjoncture lui est on ne peut plus favorable.

Le calcul du Parti conservateur anglais est simple : attaquer pendant que l'économie projette une apparente image de sainteté et au moment où les partis d'opposition éprouvent certaines difficultés.

Au chapitre de l'économie, l'état de grâce dont profitent les Tories pourrait bien se flétrir dès l'automne avec un accroissement du chômage et la reprise de l'inflation. Cette incertitude a fait agir le premier ministre britannique avec célérité. Le thatcherisme a beau avoir fait florès, avec son credo de libre entreprise, de réussite individuelle, de conquête des marchés; la City de Londres a beau être redevenue une place financière mondiale, Mme Thatcher n'oublie certainement pas que dans le vieux nord du pays, dans les zones désertées des grandes villes, dans les universités, les hôpitaux et les écoles, sa doctrine reste synonyme de diminution des crédits, voire d'abandon.

Le chômage frappe durement l'Angleterre. Le nombre de sans-emploi est passé de 5,5 p. cent de la population active en 1979 à 13 p. cent début 1987 et, depuis la première élection de Mme Thatcher, en 1979, la production industrielle et le nombre d'emplois de l'industrie n'ont fait que diminuer. Comme l'a dit Roy Hattersley, ministre de l'Économie du cabinet fantôme travailliste : « Si vous n'êtes pas Noir, si vous avez un emploi, si vous ne vivez pas dans le nord-ouest du pays, si vous n'êtes pas retraité ou malade, vous vous êtes sans doute bien porté pendant les années Thatcher ».

Si Maggie déclenche des élections, c'est qu'elle a dans sa boîte de pandore des contrepoids suffisamment lourds pour faire pencher le vote national en sa faveur. Tout en reculant sans cesse dans le classement des pays les plus riches du monde, le Royaume-Uni a réussi le tour de force, pendant les années Thatcher, de devenir le cinquième producteur du monde de pétrole alors qu'il n'en produisait pratiquement pas en 1979. De plus, la purge monétaire du gouvernement Thatcher a permis de diminuer le taux d'inflation, de réduire de moitié le déficit budgétaire et de maintenir un taux de croissance régulièrement positif entre 1980 et 1987.

On comprend que le premier ministre britannique veuille battre le fer pendant qu'il est encore chaud. D'autant plus que l'opposition travailliste n'aura pas la tâche facile au cours de la campagne, luttant déjà pour garder entière la réputation du parti. M. Kinnoch, chef du Labour, est empêtré dans de multiples conflits. Son parti accuse un retard d'environ 10 points dans les sondages. Les travaillistes se sont notamment prononcés pour le désarmement nucléaire unilatéral alors qu'une majorité de l'opinion publique britannique s'y oppose.

D'autre part, les deux nouveaux partis de l'Alliance — le Parti libéral et le Parti social-démocrate — profiteront de cette élection pour peu à peu s'établir comme force nouvelle susceptible un jour d'attirer les « déçus du travaillisme » et de le supplanter comme principale force d'opposition.

La domination des deux principaux partis britanniques s'est peu à peu érodée depuis 1951, année où ils totalisaient 96 p. cent du vote. Aux élections de 1983, ils durent se contenter de 70 p. cent. Malgré que Mme Thatcher ait en ce moment le vent dans les voiles, la situation politique se modifie subrepticement en Grande-Bretagne.

GILLES TOUPIN

Élections anticipées en Grande-Bretagne

Le premier ministre conservateur tentera de réussir le « grand chelem » le 11 juin



Mme Thatcher se rendant chez la reine pour obtenir la dissolution du parlement.

PHOTO REUTERS

Agence France-Presse LONDRES

Mme Margaret Thatcher a annoncé hier des élections générales anticipées pour le 11 juin prochain en Grande-Bretagne avec l'ambition d'établir un record absolu de longévité au 10 Downing Street et un « grand chelem » sans précédent de trois mandats successifs.

Le communiqué officiel du bureau du premier ministre est venu après plusieurs semaines de fièvre pré-électorale, un an avant la date normale du scrutin. Il intervient au moment où les Conservateurs — grands favoris dans les sondages — bénéficient d'un contexte on ne peut plus favorable, tant au plan politique qu'économique.

La City a « voté » dès hier. Confiant en une troisième victoire des Conservateurs, la Bourse de Londres a enregistré la plus forte progression quotidienne de son histoire, dès l'annonce des élections anticipées.

L'opposition est plus divisée que jamais, avec un Parti travailliste empêtré notamment dans une politique de désarmement nucléaire unilatéral sujette à controverse jusque dans ses rangs, et en proie aux agissements d'une frange extrémiste, la loony left (gauche « foldingue »), désastreux pour son image, de l'aveu même du chef du Labour, M. Neil Kinnoch.

L'Alliance des Libéraux et Sociaux-Démocrates, troisième force politique du pays, créée voici cinq ans, peine quant à elle à s'imposer comme « seule alternative crédible aux Conservateurs », selon son slogan. Au mieux, elle espère s'imposer comme partenaire obligé d'un parti Tory auquel aurait échappé la majorité absolue.

Ce cas de figure demeure cependant très hypothétique. Le dirigeant libéral David Steel soulignait à cet égard hier que Mme Thatcher avait mis toutes les chances de son côté : « Elle n'aurait pas provoqué d'élections si elle n'était pas favorite », a-t-il dit.

Le scénario retenu hier par le premier ministre ressemble point par point, à deux jours près, à celui

qui avait présidé à sa réélection triomphale le 9 juin 1983. Après avoir convoqué dans la matinée son cabinet en réunion extraordinaire, elle s'est rendue au palais de Buckingham afin d'y demander à la reine Elizabeth la dissolution du parlement.

La mesure sera effective lundi prochain, une fois expédiées les affaires en suspens, dont un texte prévoyant une réduction d'impôts de 2 p. cent, applicable immédiatement.

Une situation favorable

Officiellement, c'est également lundi prochain que sera donné le coup d'envoi de la campagne électorale. Dans les faits, il y a bien longtemps que le débat est engagé. Il s'articule autour des thèmes de la défense, de la santé, de l'éducation et du chômage, qui a plus que triplé depuis 1979. Les chiffres pour avril, attendus jeudi, devraient toutefois confirmer la tendance à la baisse. Et cette « bonne nouvelle » interviendra à point nommé pour les Conservateurs, déjà galvanisés par la fermeté de la Livre et la baisse continue des taux d'intérêt.

Le programme électoral des Conservateurs ne sera dévoilé que dans le courant de la semaine prochaine. Mais les grands traits en sont connus. Il s'agit de parachever huit ans de « révolution thatcherienne », axée en priorité sur « l'éradication du socialisme ».

Les Conservateurs entendent aussi enraceriner « la démocratie des petits actionnaires et petits propriétaires » chère à Mme Thatcher. Ils annonceront donc une dernière salve de privatisations, dont celles des aéroports et des services de distribution des eaux.

Pour les Travaillistes, a annoncé hier M. Kinnoch, il s'agit d'enrayer le déclin de la Grande-Bretagne et « d'éviter treize ans de thatcherisme ».

A en croire les sondages les plus récents, le parti au pouvoir dispose d'une confortable marge de sécurité, à quatre semaines des élections. Crédité de 40 à 44 p. cent des intentions de vote et d'une avance d'une dizaine de points sur le Labour, il devrait retrouver une confortable majorité à la Chambre des Communes, s'il se maintient au niveau actuel.

Les partisans d'Aquino s'emparent du Sénat

Une participation de 90 p. cent leur donne 19 des 24 sièges

AFP et UPI MANILLE

Les candidats partisans de la présidente Corazon Aquino s'acheminent vers une très large victoire au Sénat, selon les premiers résultats officiels des élections législatives qui se sont déroulées hier aux Philippines.

Selon des résultats portant sur 0,04 p. cent des suffrages, rendus publics hier en fin de journée, la liste Aquino, le Laban, enlève 19 sièges de sénateurs sur 24. Aucune information n'avait été communiquée en soirée concernant les 200 sièges de la Chambre des représentants.

Ces résultats, largement conformes aux premières projections des radios et des télévisions accordant 18 sièges à la liste Aquino, ont été communiqués par le Namfrel, le Mouvement national pour des élections libres, organisme officieux mais autorisé par le gouvernement.

M. Jovito Salonga, déjà lauréat des élections sénatoriales de 1965 et 1971 et ancien ministre de Mme Aquino, arrive en tête. Les cinq sièges qui échappent à la liste Aquino reviennent à l'opposition de droite, regroupée au sein

de la Grande Alliance pour la démocratie. Le grand rival de Mme Aquino, M. Juan Ponce Enrile, figure en septième position parmi les élus et paraît bien placé pour devenir le leader de l'opposition au Sénat.

La gauche légale, l'Alliance pour une nouvelle politique et le Mouvement pour une nouvelle société (KBL) des partisans de l'ancien président Ferdinand Marcos n'obtiennent aucun siège, selon ces projections.

Le Sénat a été élu à l'échelle nationale alors que la deuxième chambre du nouveau Congrès, celle des Représentants, l'a été au plan local. Les résultats officiels ne seront pas connus avant une semaine.

Conformes aux pronostics, ces résultats confirment également ceux du référendum constitutionnel du 2 février dernier, à l'issue duquel Mme Aquino avait été plébiscitée par 77 p. cent des suffrages pour demeurer en fonctions jusqu'en 1992.

La participation a été considérable, de l'ordre de 90 p. cent, sinon plus, selon l'officielle Commission pour les élections.

Appelés pour la première fois depuis 15 ans à participer à des

élections libres, de 23 à 24 millions de Philippins ont ainsi manifesté leur attachement au retour dans leur pays d'une démocratie de type occidental, telle que le prône la présidente Aquino.

Ils ont en même temps confirmé leur rejet de la dictature Marcos, dont les partisans, incapables de forcer les portes du Sénat, selon les premiers résultats, ne peuvent plus qu'espérer se faire élire à la Chambre des représentants.

Revers inquiétant

Toutefois, revers inquiétant pour Mme Aquino, les militaires, qui l'avaient déjà largement boudeé lors du référendum, ont voté en majorité pour M. Enrile et ses amis, indiquent les résultats de 400 votes des membres des forces de l'ordre qui avaient été admis, pour raisons de service, à remplir leur devoir électoral dès la semaine dernière.

La présidente Aquino s'est félicitée, dans une déclaration rendue publique à l'issue du scrutin, que ces élections aient été « les plus paisibles et les plus honnêtes » depuis l'indépendance des Philippines, ancienne colonie américaine, en 1946.



Mme Aquino a voté chez elle, à Luisita, province de Tarlac.

PHOTO AP

Les incidents ont en effet été rares, bien qu'ils aient tout de même provoqué la mort d'au moins sept personnes, venue s'ajouter aux cinquante tués pendant les deux mois de campagne. L'incident le plus meurtrier s'est produit dans l'île centrale de Masbate, où des guérilleros communistes, selon la police, ont attaqué un poste de police, tuant quatre civils à l'intérieur du bâtiment.

Des « idées prématurées »

AFP, Reuters et UPI NEW YORK

La convocation d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient, comme celle d'un comité préparatoire à la conférence, restent des idées prématurées, a conclu hier dans un rapport le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Pérez de Cuellar, après trois mois de consultations intensives avec toutes les parties prenantes au conflit israélo-arabe.

Le secrétaire général a annoncé son intention d'intensifier « dans les mois qui viennent » ses contacts avec toutes les parties « en vue d'essayer de trouver les moyens de combler les écarts qui subsistent entre elles ».

Les conclusions tirées par M. Pérez de Cuellar risquent d'influer le débat crucial opposant au sein du gouvernement israélien, le premier ministre Yitzhak Shamir à son ministre des Affaires étrangères Shimon Pérès, sur le rejet ou l'acceptation d'une conférence internationale de paix. Le mini-cabinet israélien (cinq membres de chaque parti de la coalition) a abordé la question hier pendant cinq heures, sans prendre de décision sur le plan Pérès. Ses délibérations reprendront demain, alors que M. Shamir doit présenter son propre plan.

Les journalistes, qui attendaient la rupture du cabinet d'union nationale et le retour aux urnes, n'ont pas caché leur déception et ont comparé la situation actuelle à une « course de tor-

» entre les travaillistes et le Likoud.

En outre, le secrétaire d'État américain George Shultz a réaffirmé hier, dans un message à M. Shamir et Pérès, que « les États-Unis souhaitent des négociations directes entre Israël et ses voisins arabes, mais sont néanmoins convaincus que de telles négociations passent par le préalable d'une conférence internationale », a-t-on appris de source officielle à Jérusalem. Le message précise que « les États-Unis s'engagent à empêcher la participation de l'OLP à cette conférence internationale ».

L'ancien premier ministre Me-

nahem Begin est lui-même sorti de son silence pour indiquer, dans une interview téléphonique, son hostilité à une telle conférence.

Le rapport de M. Pérez de Cuellar, qui est relativement succinct, fait état à la fois « d'indices d'assouplissement des positions des parties », mais également de la persistance « de divergences de vues très profondes ».

Le secrétaire général note que dans ses discussions avec les membres du Conseil de sécurité, — et en contraste avec les années précédentes —, aucun d'entre eux ne s'est opposé « au principe de l'idée d'une conférence inter-

nationale sous l'égide des Nations Unies », bien que de vastes divergences de vues subsistent sur « la forme que devrait revêtir une conférence, ainsi que sur des questions de procédure et de fond ».

Même chose dans les discussions avec les parties au conflit. M. Pérez de Cuellar note que les vues ont différé « à la fois sur la forme que devrait revêtir la conférence » et sur la manière dont « elle devrait être préparée », mais il a noté qu'il « semblait exister une volonté générale de prendre en considération diverses possibilités pour une formule acceptable de négociation ».

Une bombe fait un mort à Harare

AFP, AP, UPI et Reuters HARARE

Une bombe a explosé hier soir dans un immeuble d'Harare, au Zimbabwe, faisant un mort et plusieurs blessés, et le secrétaire d'État à la Sécurité, Emmerson Munangagwa, qui s'est rendu sur les lieux, a accusé les Sud-Africains en déclarant : « Nous pensons que notre ennemi l'Afrique du Sud est responsable. »

Il y a huit jours, après l'explosion de mines Afrique du Sud, à proximité de la frontière du Zimbabwe, Pretoria avait menacé son voisin de représailles en l'accusant d'autoriser le transit sur son territoire de guérilleros du Congrès national africain (ANC, interdit).

Harare avait démenti bien que l'ANC, et le second mouvement clandestin anti-apartheid, le Congrès panafricain d'Azanie (PAC), disposent de bureaux dans la capitale zimbabwéenne.

L'explosion d'hier a tué une jeune Noire, dont

l'identité n'a pas été révélée. Des voisins, tenus à l'écart par un cordon de police, ont indiqué qu'à leur connaissance la victime n'avait pas d'activités politiques. Selon les témoignages, elle a été coupée en morceaux par l'explosion. D'autres occupants de l'immeuble ont été blessés par des éclats de verre.

M. Munangagwa a condamné la mort « d'une innocente jeune fille zimbabwéenne », et affirmé que « toutes les preuves désignent l'Afrique du Sud du doigt ». Il a ajouté que dans l'immeuble Earls Court, à la périphérie du centre-ville, au second étage duquel l'engin a explosé, ne vivaient que des Zimbabwéens, pas d'exilés Sud-Africains.

Il y a un an, le 19 mai, des commandos sud-africains avaient fait sauter le bureau et une résidence de l'ANC à Harare. L'armée sud-africaine avait attaqué le même jour des cibles présentées comme appartenant à l'ANC en Zambie et au Botswana. Le mois dernier, des militaires sud-africains se sont infiltrés à Livingstone, dans le sud zambien, tuant quatre civils zambiens et en blessant un cinquième.

Nouvelle enquête sur Meese

AFP et UPI WASHINGTON

Le secrétaire américain à la Justice, Edwin Meese, disculpé en 1984 d'accusations de favoritisme et de malversation, a demandé et obtenu hier qu'un procureur spécial enquête sur ses liens avec la firme Wedtech, impliquée dans une affaire de corruption et pour laquelle il avait intercedé comme conseiller de la présidence en 1982.

Dans un communiqué, le secrétaire à la Justice a indiqué que M. Meese affirme avoir agi « de façon tout à fait légale » et « entend voir cette question réglée le plus vite possible » et de façon « à prévenir toute exploitation politique partisane ».

Le secrétaire à la Justice a demandé que l'enquête soit menée par le procureur indépendant James McKay, qui enquête déjà sur les liens d'un autre ancien conseiller de la Maison-Blanche, Lyn Nofziger, avec la société Wedtech, accusée de corruption de fonctionnaires locaux et fédéraux. McKay a aussitôt accepté.

M. Meese a reconnu avoir intercedé en faveur de Wedtech en 1982, alors qu'il était conseiller spécial de la présidence, afin que la firme obtienne un contrat militaire de \$32 millions. Il avait ensuite investi \$60 000 dans l'entreprise. Le service du secrétaire à la Justice chargé de veiller à l'intégrité des personnalités publiques examine actuellement le cas de Meese.

Dans un communiqué lu par son porte-parole, le président Ronald Reagan s'est félicité de la décision de M. Meese de demander à être inclus dans l'enquête du procureur indépendant, et a affirmé que le secrétaire à la Justice était « un homme honnête et intègre ».

Six procureurs enquêtent présentement sur les agissements d'anciens et d'actuels membres de l'administration Reagan, et une centaine de fonctionnaires nommés par le président ont été congédiés ou ont été forcés de démissionner au cours des six dernières années sous des allégations d'infractions. Certains ont été inculpés et d'autres emprisonnés. Meese même pourrait bientôt avoir à répondre aux questions du procureur Lawrence Walsh, qui enquête sur le scandale de l'Iranga.

Interrogé à ce sujet, le porte-parole Marlin Fitzwater a déclaré que « nous avons une superbe administration, composée de gens bien qui font un excellent travail, mais le président pense que les infractions individuelles doivent faire l'objet d'enquêtes exhaustives ».

Pas de hâte à Bonn sur le retrait des missiles SRINF

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans-Dietrich Genscher, a estimé possible, hier, la mise au point d'une position occidentale commune sur l'élimination en Europe des missiles intermédiaires de courte portée (SRINF), tout en soulignant que Bonn ne veut pas être l'objet de pressions pour hâter sa décision sur cette question.

À l'issue d'un entretien impromptu avec le président américain Ronald Reagan, M. Genscher s'est déclaré « très heureux d'avoir eu l'occasion d'évoquer ces questions » avec le président américain au cours de cette brève rencontre non prévue, qui suivait un entretien avec le secrétaire d'État George Shultz et le vice-président George Bush.

« C'est notre conception de la façon dont un échange de vues doit être conduit afin que nous puissions parvenir à un accord sur une position commune. Cela sera possible tranquillement et sans la moindre pression sur nous, ni en ce qui concerne la substance, ni du point de vue du calendrier », a-t-il ajouté, faisant allusion au désir américain de régler rapidement ce problème, avant la fin du mois selon un responsable.

M. Genscher était en visite hier à Washington pour discuter de la position occidentale sur l'élimi-

nation en Europe des missiles nucléaires intermédiaires de courte portée (SRINF) proposée par Moscou, un problème qui divise profondément le gouvernement ouest-allemand, le chancelier Helmut Kohl n'étant pas favorable à une option zéro sur les SRINF contrairement au parti libéral (FDP) de M. Genscher.

La question qui se pose à l'Alliance est de savoir s'il convient d'accepter une option zéro sur les SRINF — qui rendrait l'Europe plus vulnérable face à la supériorité conventionnelle soviétique — ou de chercher à fixer un plafond, qui imposerait une réduction des SRINF soviétiques mais permettrait aux États-Unis de déployer un certain nombre de ces armes en Europe.

Le ministre ouest-allemand s'est d'autre part félicité que l'objectif « auquel nous nous efforçons de parvenir depuis de nombreuses années — l'option zéro — semble désormais à portée de la main ». Il s'agit de l'élimination en Europe des missiles à portée intermédiaire (INF).

Par ailleurs, le négociateur américain sur les réductions des armements stratégiques (START), Ron Lehman, a estimé hier qu'un accord avec l'URSS était possible sur ce dossier très rapidement. Dans une interview diffusée par satellite Worldnet, il a déclaré qu'il n'y avait « aucune raison de ne pas signer un accord START à peu près au même moment qu'un accord INF » et « peut-être avant ».

Gandhi prend le contrôle du Punjab

Reuter et AFP
NEW DELHI

Le cabinet fédéral du premier ministre Rajiv Gandhi a dissout, hier, le gouvernement du premier ministre Surjit Singh Barnala, dans l'État indien du Punjab, et placé le riche État frontalier du Pakistan sous son contrôle direct.

Le gouvernement direct avait été levé après deux ans, en septembre 1985, après l'élection de Barnala. Hier matin, deux séparatistes sikhs ont été tués au Punjab.

À l'issue d'une réunion marathon du cabinet, le gouvernement indien a justifié sa décision en invoquant « la faillite de la machine légale » au Punjab et accusé les dirigeants sikhs modérés de n'avoir pu contenir la violence terroriste sikhe.

Cette décision intervient après une vague de violence qui a fait 18 morts au Punjab, le week-end dernier.

Quelque 640 personnes ont été tuées l'année dernière, et 300 autres cette année, du fait des activités des séparatistes extrémistes sikhs.

CHAQUE MERCREDI
DU POISSON À VOLONTÉ

\$4.99



Filets de sole frits servis avec pommes de terre frites, salade de chou, sauce tartare, petit pain et beurre.

HOWARD JOHNSON

710, rue Sainte-Catherine Ouest
1236, rue Sainte-Catherine Ouest

DÉPÊCHES

YOUGOSLAVIE

Les mineurs cèdent

Les mineurs des houillères de Labin, au nord-ouest de la Yougoslavie, en grève depuis le 8 avril, ont accepté de reprendre le travail, hier, à la suite d'une proposition, par la direction, permettant une augmentation de leurs salaires de 35 à 40 p. cent en moyenne. Alors que les grévistes menaçaient de déclencher une grève de la faim illimitée, la direction, réunie d'urgence pendant le week-end, a accepté de revaloriser leur salaire de base, rejetant toutefois comme « irréel » le montant de 100 p. cent qu'ils réclamaient.

HAÏTI

Prise d'otage ratée

Une employée de l'ambassade américaine de Port-au-Prince a été blessée, hier, d'un coup de poignard par un Haïtien qui voulait la prendre en otage pour faire pression sur les États-Unis pour qu'ils écartent du gouvernement haïtien l'actuel ministre de l'Économie et des Finances, M. Leslie Delatour, et qu'ils rouvrent des usines sucrières récemment fermées à Haïti.

CAMBODGE

Médiation en suspens

Le secrétaire-général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, qui n'est pas « totalement pessimiste » quant à une solution du conflit, attendra que le Vietnam ait un gouvernement complet avant de reprendre ses médiations sur le Cambodge. Il a encore réaffirmé que la solution du conflit au Cambodge, où sont stationnés quelque 140 000 soldats vietnamiens, passe par l'autodétermination des Cambodgiens.

PALESTINIENS

Ordre d'expulsion levé

Un juge fédéral de Los Angeles a ordonné un non-lieu dans l'affaire de huit immigrants accusés d'appartenir à une organisation terroriste palestinienne (le FPLP), parce que le directeur du Service de l'immigration n'est pas venu témoigner qu'il avait bien signé l'acte d'accusation contre les sept Jordaniens et un Kenyan.

HART

Campagne pour un retour

Des partisans de Gary Hart, sans locaux ni fonds, ont lancé dimanche à Denver une campagne pour convaincre l'ancien sénateur de reprendre la course à l'investiture démocrate, qu'il avait quittée vendredi à la suite des révélations sur ses aventures extra-maritales. L'hebdomadaire Newsweek révèle d'autre part que M. Hart, au plus fort du scandale, aurait déclaré à sa femme : « Mais, chérie, tu sais que je n'ai jamais voulu être président ».

SRI LANKA

Universités fermées

Deux des principales universités du Sri Lanka ont été fermées jusqu'à nouvel ordre et une troisième devrait l'être incessamment, à la suite d'une prise d'otages de membres de l'administration par des étudiants réclamant la libération de collègues détenus par la police.

SUPER AUBAINES SEARS! ACHETEZ LE CANAPÉ, RECEVEZ LA CAUSEUSE SANS FRAIS!

MODÈLES MONTRÉS ET PLUS!

599⁹⁹
CANAPÉ

Style élégant pour un prix extraordinaire! Canapé et causeuse à dossiers arrondis avec accoudoirs rembourrés et coussins renversibles. Recouvrement beige/multi. No 55360.



649⁹⁹
CANAPÉ

Lançant la mode avec canapé et causeuse de style tuxedo. Recouvrement bleu en coton, à joli motif floral. Venez tôt chez Sears pour une super aubaine! No 55350.



649⁹⁹
CANAPÉ

Meubles très plaisant de style traditionnel colonial. Canapé et causeuse à dossiers capitonnés à boutons, recouvrement résistant en tweed beige/multi. No 55460.



699⁹⁹
CANAPÉ

Toujours la beauté! Canapé et causeuse confortables de style tuxedo avec recouvrement en nylon résistant et coussins d'appoint. No 55370.

Disolé, nous ne pouvons accepter le retour d'un seul item à la fois. Meubles.



Prix en vigueur jusqu'au 16 mai 1987, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310. Copyright Canada, 1987, Sears Canada Inc.

Ruée sur les billets de Pink Floyd

Environ 200 jeunes ont passé la nuit devant le Forum, bravant la pluie et l'humidité. Les billets pour les trois spectacles de Pink Floyd sont mis en vente ce matin, à 10h, et les plus grands fans de la formation ont pris ce moyen pour avoir de bonnes places. Pour passer le temps, certains ont joué aux cartes, jassé avec leurs voisins ou essayé de dormir. Les premiers arrivés étaient à leur poste depuis 15h, hier.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE



Le juge ne permet pas d'identifier un accusé de trafic de cocaïne

JOYCE NAPIER

■ Le procès de trois hommes, accusés de trafic de cocaïne, s'est ouvert hier sur une ordonnance de non-publication du nom d'un des accusés, un notaire de 50 ans, un des leaders de la communauté grecque de Montréal, dont le nom avait déjà été publié lors de l'enquête préliminaire l'année dernière.

Cette requête « exceptionnelle » a été formulée par l'avocat de l'accusé, Me Michel Proulx, qui a fait valoir au juge Jean B. Falardeau, de la Cour des sessions, que certains témoignages selon lesquels son client, autrefois politicien en vue dans la métropole, aurait des tendances homosexuelles, pourraient nuire d'une façon irréparable à sa réputation. Si son client était reconnu coupable, d'expliquer le plaideur, on pourra alors permettre aux journalistes de publier son nom. Si, d'autre part, il était acquitté, on n'aura pas entaché sa réputation à jamais et sans bonne raison.

Par contre, ses deux complices présumés, Jimmy Masdipantelis et George Stamelos, de Montréal, qui répondent aussi à trois accusations de complot, possession et possession pour fins de trafic, ne pourront pas profiter de ce traitement « exceptionnel ».

Un agent secret de la police de la Communauté urbaine de Montréal, qu'on a appelé Tony Sanchez pour cette enquête, est allé à la barre des témoins expliquer au tribunal comment les trois hommes ont été « coincés » le 19 avril 1985 dans la boutique Les Pirates, à Verdun.

La police a commencé son enquête après que l'ancien maire de Montréal, M. Jean Drapeau, eût reçu une lettre d'un dénommé Cassango lui disant que le notaire était impliqué dans une affaire de trafic de cocaïne.

Sanchez, qui se fit passer pour un étudiant de l'Université Concordia qui vendait de la coke, rencontra Cassango et le notaire, au bureau de ce dernier, en janvier 1985. Il leur dit qu'il voulait huit onces de cocaïne. Tout en niant qu'il en faisait le trafic, le notaire dit à l'agent double qu'il en consommait régulièrement. Lors d'une deuxième rencontre entre l'agent et le notaire, ce dernier commença à lui faire des avances.

Une troisième rencontre, dans l'appartement du notaire, cette fois au Château de la rue Sherbrooke, aura lieu entre les deux hommes. A cette occasion, d'expliquer Sanchez à la barre, le notaire ne cacha plus ses intentions et lui mit carrément la main sur un genou. De plus en plus gêné, l'agent téléphona à son frère au téléphone et lui demanda — en espagnol pour ne pas se trahir — d'appeler le poste de police et d'expliquer à ses collègues qu'il doit quitter les lieux avant que la situation ne devienne intolérable.

Finalement, le notaire organisa une rencontre avec Sanchez et ses deux complices, à la boutique Les Pirates. Là, Sanchez, qui apporta \$14 400 pour acheter six onces de cocaïne pure à 75 p. cent, attendit Masdipantelis qui devait arriver avec le stock. Stamelos, lui, a coordonné le tout. La poudre arriva enfin, et Sanchez commençait à la peser lorsque la police fit irruption et arrêta les trois hommes.

Le procès continue aujourd'hui.

Poursuite contre Chemlawn

■ Un résident de Greenfield Park a intenté hier une poursuite de près de \$210 000 à titre de dommages contre la société ChemLawn Inc., la plus grande entreprise nord-américaine d'entretien des pelouses, pour avoir répandu sur sa pelouse un pesticide qui l'a rendu malade.

James Powell explique qu'au cours de l'été 1986, sa pelouse avait été traitée par la société en question. Un jour, alors qu'il tondait sa pelouse, il commença à éprouver des maux de tête, des crampes d'estomac, des étourdissements. Il se sentit faible et se rendit au service d'urgence de l'hôpital Charles Lemoyne où il fut hospitalisé pendant quatre jours. Ses filles, elles, souffrirent de démangeaisons et d'irruptions cutanées. Plusieurs analyses ont permis de constater la présence de produits chimiques dans le corps de Susan.

Le père de famille réclame \$138 000 pour Susan, \$20 460 pour Patricia et \$49 350 pour lui-même.

La société ChemLawn devra bientôt subir un procès pour avoir violé la loi fédérale sur les produits parasitaires. En traitant une pelouse au cours de l'été 1986, les employés de la société auraient aspergé 22 jeunes écoliers.

«Je recherche les taux élevés d'un dépôt à terme...



Solution : le nouveau compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal

Le compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal porte des intérêts plus élevés que les dépôts à terme de 3 mois offerts par la plupart des banques et vous donne également la possibilité de retirer vos fonds à n'importe quel moment.

Alors, pourquoi immobiliser vos fonds dans un dépôt à terme bancaire? Notre compte d'épargne-Bons du Trésor vous donne de meilleurs taux d'intérêt et accès à vos fonds en tout temps. Chaque semaine, les taux d'intérêt s'alignent sur ceux des Bons du Trésor du Canada.

Et plus votre solde est élevé, plus le taux est favorable (voir tableau). Il vous suffit de déposer 5 000\$ dans votre nouveau compte; plus votre solde augmentera, plus votre taux d'intérêt sera élevé.

MONTANT INVESTI	INTÉRÊT SUPPLÉMENTAIRE COMPARE AUX TAUX DES DÉPÔTS À TERME DE 3 MOIS OFFERTS PAR LA PLUPART DES GRANDES BANQUES*
5 000\$	+ 1.02%
25 000\$	+ 1.12%
60 000\$ et plus	+ 1.34%

*en vigueur au moment de la mise sous presse. Taux à confirmer

Pour vous permettre de vérifier l'état de votre compte, nous vous donnons le choix entre un livret et un relevé mensuel. Chose pratique, vous pouvez aussi effectuer des retraits à plus de 15 000 guichets automatiques en Amérique du Nord.

Taux plus avantageux, accès en tout temps à vos fonds: vous gagnez sur les deux tableaux. Vous ne pouvez trouver meilleur programme d'épargne!

Venez nous voir aujourd'hui même! Avec de tels taux d'intérêt, nombreux sont ceux qui voudront ouvrir un compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal!

Une récompense intéressante si vous effectuez un placement aujourd'hui

L'ouverture d'un compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal vous permet de participer au concours "Passport pour le succès financier", et de gagner des services financiers et d'autres prix d'une valeur totale de plus de 750 000\$! Vous pourriez gagner un CPG, une analyse financière personnelle, un fonds commun de placement, un abonnement de 3 mois au magazine "L'argent et vous" ou un des 10 grands prix — une croisière pour deux personnes dans les Antilles à bord du luxueux Sun Princess.

CRUISE PRINCESS

L'ARGENT

Ouvrez aujourd'hui même un compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal à haut rendement et à complète liberté d'accès. Composez le 1 800 387-1610.

Pour obtenir plus de détails et les règlements du concours, rendez-vous à la succursale du Trust Royal la plus proche.

TRUST ROYAL

Rendez-vous à la succursale du Trust Royal la plus proche

Anjou
7999, boul. les Galeries d'Anjou 353-5882
Beaconsfield
42-D, boul. St-Charles 694-2014
Brossard
2150, boul. Lapinière 465-9780

Chateauguay
226A, boul. d'Anjou 691-2500
Dorval
280 av. Dorval 636-4740
Duvrigny
3131, boul. de la Concorde 661-8110

La Salle
Carrefour Angrignon 364-2351
Laval
3035, boul. Le Carrefour 687-8880
Montréal
1155, rue Sherbrooke Ouest 288-8282

4945, rue Sherbrooke Ouest 487-2600
630, boul. Dorchester Ouest 876-7006
6955, rue St-Hubert 270-1137
5285, chemin Queen Mary 487-5733
Repentigny
155, rue Notre-Dame 581-7252

St-Bruno
195, boul. Les Promenades 653-8959
Mont-Royal
1301, chemin Canora 731-6889
Westmount
4145, rue Sherbrooke Ouest 876-2505

L'avortement n'est pas encore un droit acquis

Une journée nationale de sensibilisation ramène cette cause sur la place publique

LILIANNE LACROIX

« Il faut que le droit à l'avortement reprenne sa place dans les grands enjeux de notre société. » Toutes deux porte-parole de la Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit, Johanne Deschamps et Geneviève Baril-Gingras ont tenu à ramener à la réalité ceux et celles qui s'imaginaient que le droit à l'avortement est chose acquise.

« On croit encore que le Québec est une province dorée en matière d'avortement, mais c'est loin d'être le cas. Le droit à l'avortement est sérieusement attaqué, et partout on note de nets reculs. De moins en moins de CLSC et d'hôpitaux offrent le service. Les Centres de santé pour femmes meurent ou survivent de peine et de misère. Les médecins délaissent de plus en plus ce service par peur des poursuites judiciaires... »

Au Centre hospitalier de l'Université Laval, le seul à offrir le service dans la région de Québec, la candidate est condamnée à attendre cinq à sept semaines...

Pour ramener leur cause sur la place publique, les dirigeantes de la Coalition organisaient donc hier la « Journée nationale d'action pour le droit à l'avortement libre et gratuit ».

Ici et là, au Québec, on a donc mis sur pied des manifestations diverses pour rappeler l'importance de la cause: au Saguenay-Lac Saint-Jean, une soirée d'information a contribué à faire le point sur le dossier; à Sherbrooke, un mini-tribunal et une visite d'un bureau de député ont aussi ramené bien concrètement le sujet sur le tapis... A Montréal, une manifestation préparée par le Conseil régional de Montréal de l'ANEQ (Association nationale

des étudiants du Québec) s'est déroulée devant le siège social de la CECM (Commission des Ecoles catholiques de Montréal). Les manifestants exigeaient ainsi que la CECM réponde de façon réaliste et progressiste au besoin criant d'information en ce qui a trait à la contraception et aux grossesses non désirées.

« Encore dernièrement dans certaines écoles, on a présenté le film *Le cri silencieux*, mis de l'avant par les tenants de Pro-Vie. C'est inadmissible, surtout quand il a été admis qu'il ne s'agit pas là d'un outil pédagogique valable », dit Mme Deschamps.

L'indifférence

Au-delà des Chartrand et compagnie qui brandissent l'étendard Pro-Vie et qui, selon les dirigeants de la Coalition, « font peur parce qu'ils utilisent le sensationnalisme mais surtout parce qu'il n'y a pas de discussion possible avec eux », au-delà des Chartrand et cie, donc, la Coalition doit lutter contre un ennemi plus difficile à cerner: l'indifférence.

« Nous, ce qu'on dit, c'est: "Eh! Il y a là des femmes qui subissent des grossesses non désirées". Mais nous vivons dans une atmosphère d'indifférence. Les femmes qui ont lutté en 1970 s'imaginent que c'est un droit acquis car elles n'ont pas eu à vivre cette situation dernièrement. Elles ne savent pas, elles ne savent plus... »

« Et puis, il ne faut pas se le cacher. Un important courant conservateur souffle très fort et nous laisse bien des craintes, poursuit-elles. Quand on réalise qu'avec le taux de chômage actuel, nos dirigeants politiques se penchent présentement sur la peine de mort, on se dit que les priorités ne sont peut-être pas mises aux bons endroits. Ça brouille les cartes, et ça nous fait peur... »



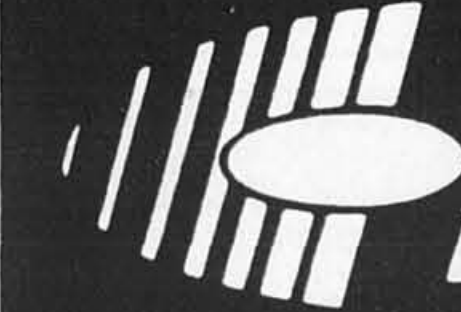
VENEZ RENCONTRER
LOUISE CLICHE
de la station
C.J.M.S.

AUCUN COMPTANT!

1^{er} PAIEMENT DANS 3 MOIS

 1987 RANGER «S», 4 x 2 Pick up, no stock 773720 Moteur 2 litres, boîte manuelle 5 vitesses, sièges vinyle, pneus radiaux P185 / 75R14. <div style="border: 2px solid black; padding: 5px; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">\$16883*</div>	 1987 ESCORT «LS» 2 portes, no de stock 766620 servofreins à disque, moteur 1.9 litre à injection, pneus radiaux, P175 / 80R13, blancs, sièges baquets, boîte manuelle 4 vitesses avec surmultiplié, batterie sans entretien. <div style="border: 2px solid black; padding: 5px; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">\$16856*</div>	 1987 TAURUS «L» 4 portes, no de stock 796780 CLIMATISEUR GRATUIT! Boîte automatique, pneus radiaux P195 / 70R, blancs, moteur 2.5 litres à injection, horloge digitale, volant télescopique, glaces électriques teintées, verrouillage de portes électriques. <div style="border: 2px solid black; padding: 5px; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">\$27900*</div>	 1987 TEMPO «L» No de stock 786840, 2 portes CLIMATISEUR GRATUIT! Glaces teintées, moulures latérales, stéréo AM / FM électronique, horloge digitale, groupe instrumentation, sport, essuie-glaces intermittent, boîte manuelle 5 vitesses, pneus radiaux blancs, porte-bagages. <div style="border: 2px solid black; padding: 5px; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">\$21664*</div>
---	--	--	--

OFFRE DUREE ILLIMITÉE sujet à approbation de crédit. Transport, préparation, taxes en sus. Utilisation 48 mois.



Chomedey Ford INC.

NOUVELLE GARANTIE DE SIX ANS

Garantie sur le rouage d'entraînement de 100 000 km
Protection contre la corrosion de 160 000 km
Assurance avec tous les détails de votre modèle possible de votre modèle.

2455, BOUL. LABELLE, LAVAL (Québec) H7T 1R3 - (514) 688-9200 - 332-9756

Toujours aux soins intensifs

■ Jacques Loiseau, âgé de 31 ans, domicilié à Saint-Laurent, respasait toujours aux soins intensifs de l'Hôpital général de Montréal, hier, après avoir été gravement brûlé samedi soir dans l'explosion de sa voiture, devant un hôtel de Saint-Laurent.

L'enquête, confiée au sergent-detective Robert Lachance, du district 14 de la police de la CUM, s'est poursuivie hier mais rien de concret n'en est sorti. La police attendait le résultat d'expertises pratiquées hier au Laboratoire de police scientifique.

M. Loiseau a été brûlé sur une très grande partie du corps quand le réservoir d'essence de sa voiture a explosé, vers 23h samedi; les deux autres personnes qui prenaient place à bord de l'auto ont été légèrement blessées.

Comparution à Valleyfield

■ Alain Filion, âgé de 21 ans, domicilié à Verdun, a comparu vendredi en Cour des sessions à Valleyfield, sous une accusation de meurtre au deuxième degré, relativement à la mort de Stéphane Leclair, 16 ans.

Le jeune homme a été tué dans la nuit du 2 mai d'un coup de bâton de baseball à la tête. L'incident s'est produit dans le stationnement d'une discothèque de Valleyfield où la victime avait voulu, semble-t-il, venger un affront fait à l'un de ses amis.

Quant à Filion, il s'est livré à la police en fin de semaine dernière, en compagnie de son avocat; la police de Valleyfield n'écarterait pas, hier, la possibilité qu'une de ses amies fasse également l'objet d'accusations dans cette affaire.

Des avocats pour les détenus

■ Le Barreau du Québec a lancé officiellement hier un service de garde des avocats de la défense à l'intention des personnes détenues qui ne connaissent pas d'avocat. Le bâtonnier du Québec, Me Serge Ménard, a annoncé la création de ce nouveau service de référence, en compagnie du juge en chef de la Cour des sessions de la paix, l'honorable Guy Guerin, d'un représentant du directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal et du président de l'Association des avocats de la défense de Montréal, Me Christian Desrosiers. Le nouveau service fonctionnera de la façon suivante: le Barreau du Québec diffusera dans les centres de détention et les postes de police, des numéros de téléphone, (514) 866-0558 ou (514) 866-0559, que les personnes détenues pourront composer pour communiquer avec un avocat de garde.

Ce service fonctionnera 24 heures par jour et sept jours par semaine, à partir du 12 mai.

MAZDA VOUS OFFRE 4 FAÇONS D'ÉCONOMISER MAINTENANT ET 1 FAÇON D'ÉCONOMISER POUR DES ANNÉES À VENIR.

- 1 ÉCONOMISEZ AU MOINS 1000 \$ SUR TOUTE CAMIONNETTE MAZDA.**

Les camionnettes Mazda ont été classées au premier rang pour la satisfaction clients aux États-Unis par la maison de recherche J.D. Power and Associates. Et maintenant, grâce à un programme spécial du constructeur, vous économisez au moins 1 000 \$ sur toute nouvelle camionnette Mazda chez votre concessionnaire participant. Connaissiez-vous une autre offre aussi alléchante?


- 2 LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE SUR LA MAZDA 626.**

Voici une offre exceptionnelle sur une routière de classe mondiale. Pour un temps limité, vous pouvez obtenir la transmission automatique gratuite sur toutes les 626 qui l'offrent normalement en option. Une économie de 850 \$.


- 3 LA CLIMATISATION GRATUITE SUR LA MAZDA RX-7.**

Ajoutez de la fraîcheur à votre confort au volant de la voiture hautes performances qui fait grimper les normes des voitures sport. La climatisation, valant jusqu'à 1 500 \$, est installée sur toutes les RX-7 sans coût additionnel.


- 4 LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE SUR LA MAZDA 323.**

La Mazda 323, la grande routière des petites voitures, représente maintenant un rapport qualité-prix plus impressionnant que jamais. Obtenez la transmission automatique gratuite sur toutes les 323 qui l'offrent normalement en option et économisez des centaines de dollars.


- 5 CONTINUEZ À ÉCONOMISER, ANNÉE APRÈS ANNÉE, GRÂCE À LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE.**

Personne n'offre une garantie meilleure que la garantie Leadership Mazda. 5 ans/100 000 km sur toutes les pièces principales et non seulement sur le groupe motopropulseur. Sans franchise. Et transférable à un second propriétaire, sans frais supplémentaires. Non seulement elle vous fait économiser pendant que vous possédez votre Mazda, mais elle en augmente la valeur de revente.



FAITES DE SUPER BONNES AFFAIRES CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MAZDA AUJOURD'HUI.

Albi Automobiles Ltée 3300, boul. Ste-Marie Mascouche 474-2481/2	Autom Inc. 2344, Labelle Lafontaine 436-8211	Blondin Automobiles Ltée 3722, boul. Gouin Est 324-9100 Delisle Auto (1979) Ltée 2815, rue Sherbrooke Est 523-1122 Quintin Automobile Inc. 490, rue Jacques Cartier Sud St. Jean 346-9445 658-9042 Mazda 2-20 11 boul. Don Quichotte Ile Perrot 453-7220	Le Domaine de L'Auto P.A.T. Ltée 12210, Sherbrooke Est Point-aux-Trembles 645-1694 Fort Chambly Automobiles (1979) Inc. 830, boul. Périgny, Chambly 658-6623 Garage Blanchette Inc. 900, rue St-Laurent Ouest Longueuil 677-6347	Armand Quézin Automobiles Ltée 1530 Chomedey Blvd. Laval 688-4787 Jacauto Ltée 3612, boul. St-Jean Dollard-des-Ormeaux 626-8120 St-Constant Auto Ltée 48, rue St-Pierre St-Constant 632-0700	Ami Auto Inc. 276, boul. d'Anjou Châteauguay 692-9600 Fabreville Auto Inc. 4010, boul. Dagenais, Laval 622-3434 Mazda Drummondville 1325, boul. St-Joseph Drummondville 477-5566	Lacroix Automobile Ltée 990, Route #117 Val-David 322-3937 Boulevard Laurier Automobile Ltée 5255, boul. Laurier St-Hyacinthe 774-1345
--	--	---	---	--	---	---

*A compter du 6 mai 1987.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
pour 10 h 30 heure de Montréal

<p>BCZ.70103.F le mardi 26 mai 1987</p> <p>PINCES D'ANCRAGE DROITE ET DE SUSPENSION</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 100 000 \$</p> <p>Prix du document: Gratuit</p>	<p>BCZ.70125.F le mardi 26 mai 1987</p> <p>PROTÈGE-HAUBANS EN POLYÉTHYLÈNE</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10 000 \$</p> <p>Prix du document: Gratuit</p>	<p>BCZ.70136.F le mardi 26 mai 1987</p> <p>RACCORDS SOUTERRAINS ISOLÉS</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 20 000 \$</p> <p>Prix du document: Gratuit</p>
--	--	--

<p>FLR.76268.A le mardi 2 juin 1987</p> <p>CONSTRUCTION SUR PYLONES D'ACIER DE LA BOUCLE AU POSTE ANTOINE-LEMIEUX DE LA LIGNE À 230 KV BEAUCVILLE-THETFORD ET DÉMANTELEMENT D'UNE SECTION DE LA LIGNE À 69 KV CHAUDIERE-THETFORD</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 20 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$</p>	<p>MPJ.76048.A le mardi 2 juin 1987</p> <p>Région Manicouagan</p> <p>Poste Sainte-Marguerite-Radio</p> <p>RECONSTRUCTION DE DEUX TRONÇONS DE LA ROUTE D'ACCÈS ET REVÊTEMENT BITUMINEUX</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 15 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$</p>
---	--

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Éplanade,
3^e étage
Montréal (Québec) H2P 2R5
Pour renseignements: (514) 383-2500

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin

Opération 20 000 logements

montréal

EMPLACEMENTS
XVIII 52-160-8
Rivière-des-Prairies

Dans le cadre de l'Opération 20000 logements de la Ville de Montréal, le Comité exécutif recevra des propositions pour la construction d'habitations sur les emplacements représentés en vignette.

Les emplacements ont un potentiel de logements de 110 unités.

Le ou les bâtiments à ériger sont du type duplex, triplex et multifamilial.

Les propositions seront remises de main en main au Secrétaire administratif, pièce 415, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, avant MIDI (12h) et seront ouvertes immédiatement après au bureau du Greffier, pièce 120 de l'Hôtel de Ville, le 25 juin 1987.

Pour la somme de 30\$ payable comptant ou par chèque visé, non remboursable, on peut se procurer un exemplaire du dossier d'invitation en s'adressant à la réception du Service de l'Habitation et du Développement Urbain, 155, rue Notre-Dame Est, pièce 122, à compter du 13 mai 1987.

Seules les propositions accompagnées d'un dépôt seront recevables. Le dépôt, valide pour quatre-vingt-dix (90) jours, pourra prendre la forme soit d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal et tiré sur une caisse populaire ou une banque à charte canadienne, soit d'une lettre de crédit irrévocable émise par une caisse populaire ou une banque à charte canadienne, soit d'un cautionnement selon le modèle soumis dans le dossier d'invitation. Le montant du dépôt sera de \$83600.

La Ville de Montréal demeure libre de rejeter toutes les propositions. La décision de la Ville sera sans appel et aucune requête en indemnité ne sera admise. Les propositions seront jugées au mérite selon les critères énoncés dans le cahier des charges.

Le Directeur
Habitation et Développement urbain
Montréal, 1987

AVIS

COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN

La Commission du transport en commun de la Communauté urbaine de Montréal tiendra une séance publique le **mercredi 10 juin 1987, à 19h30**, au salon Opus de l'hôtel Delta Montréal, 475, avenue du Président Kennedy, Montréal (métro McGill).

La Commission recevra des mémoires sur un **avant-projet de règlement** concernant le **transport par taxi** sur le territoire de la Communauté.

Les personnes et organismes intéressés sont priés de communiquer au numéro ci-dessous pour s'inscrire comme intervenant et de faire parvenir copie de leur présentation au plus tard le 4 juin.

Une copie du projet et des procédures en séance sont disponibles sur demande au secrétariat, 2, Complexe Desjardins, Tour de l'est, 21^e étage, bureau 2104.

Une période de questions est prévue au début de la séance. Pour poser des questions, les intervenants doivent s'enregistrer entre 19h15 et 19h30.

Pour tout renseignement additionnel, veuillez vous adresser à Nicole Lafond, secrétaire adjoint, au (514) 280-3460.

Le secrétaire
Suzanne Jalbert

Montréal, Québec
Mardi, le 12 mai 1987

APPEL D'OFFRES

Travaux publics Canada / Public Works Canada

En sa capacité d'administrateur pour la société canadienne des Postes, Travaux publics Canada recevra des **SOUMISSIONS CACHETÉES**, visant le(s) entreprise(s) ou service(s) énuméré(s) ci-après, adressées, au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, région du Québec, Travaux publics Canada, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. Dorchester Ouest, Pièce 702-14, Montréal (Québec) H2Z 1X4 jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution situé au 6^e étage de la Tour est du Complexe. Téléphone: 283-2497.

SERVICE
Appel d'offres n° 87M-591-0004-1
Nettoyage intérieur et entretien du terrain
Dépôt postal
1625, Chabanel
Montréal (Québec)

Date limite: le jeudi 28 mai 1987
Dépôt: Aucun
Informations générales: Tél.: (514) 283-2497/1197
Informations techniques: Tél.: (514) 283-6548

INSTRUCTIONS
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Canada

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant le(s) entreprise(s) ou service(s) énuméré(s) ci-après, adressées, au Gestionnaire régional, politique et administration des contrats région du Québec, Travaux publics Canada, Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, tour est, 5^e étage (si par courrier, pièce 702-14), Montréal (Québec) H2Z 1X4 seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution à l'adresse précitée. Téléphone: 283-2497.

ENTREPRISE
Appel d'offres n° 87M-621-0018-1
Projet n° 601522
Pour: Revenu Canada — Impôt
Travaux d'aménagement intérieur
Lot 3B
305 ouest, boul. Dorchester
MONTRÉAL (Québec)

On peut consulter les documents de soumission au bureau de l'Association de la Construction à Montréal (Québec).

Date limite: Mardi le 16 juin 1987
Dépôt: 250.00\$
Informations générales: Tél.: (514) 283-2497 / 1198
Informations techniques: Tél.: (514) 283-3321

INSTRUCTIONS
Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

La Voie maritime / The St. Lawrence Seaway

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et marquées «SOUMISSION POUR LE CONTRAT n° 12-2068» relativement

REMISE EN ÉTAT DU QUAI NO 12 (1987)
PROGRAMME DE RÉFECTION, CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 210, 508, avenue Glendale, Casier Postal 370, St. Catharines, Ontario, L2R 6V8, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'est, le MERCREDI 3 juin 1987. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de \$100 comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du contrat.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, LE 11 MAI 1987

Le secrétaire,
V.C. Durant

Canada

SIA Société immobilière du Québec

Appel de candidatures

Conseiller en administration
DOSSIER NO: 303-98-226

Analyse organisationnelle et fonctionnelle
Société immobilière du Québec
475, St-Amable
Québec, Qc

Dans le cadre de la réorganisation la Société sollicite par la présente la candidature de firmes possédant une expertise dans l'organisation de Société ou entreprise afin de l'aider à compléter sa restructuration.

Le mandat doit être réalisé dans un délai maximum de douze (12) semaines et être terminé le 4 septembre 1987.

Seules sont admises à présenter leur candidature les personnes physiques, Société ou Corporation ayant leur principale place d'affaires au Québec.

Les documents nécessaires à la présentation d'une candidature peuvent être obtenus à compter du 12 mai 1987 sur remise d'un montant non remboursable de 30,00\$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des candidatures seront faites à l'adresse suivante: Société immobilière du Québec, Service des contrats, Édifice «La Laurentienne», 475, St-Amable, 5^{ème} étage, Québec, Qc G1R 4X9.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune des candidatures.

Date et heure limites de réception des candidatures.
MERCREDI LE 27 MAI 1987 à 15h00.
Claude Beausoleil,
Vice-président — Administration

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

MENUS OUVRAGES EN ÉLECTRICITÉ SUR LES PROLONGEMENTS DU MÉTRO
Contrat 429-BTM

Toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement, sous pli cacheté, au Secrétariat de la Communauté, 2, Complexe Desjardins, 21^e étage, Montréal, avant 12h00 le 26 mai 1987, pour y être ouverte à 12h00 le même jour.

On obtiendra les documents de soumission au Bureau de transport métropolitain, 2580 est, boulevard Saint-Joseph, Montréal, contre paiement, sous forme d'un chèque visé à l'ordre de la Communauté urbaine de Montréal, d'un montant de vingt dollars (20\$) NON REMBOURSABLE. Les documents peuvent être consultés sans frais au Bureau de transport métropolitain et à l'Association de la construction de Montréal et du Québec.

Les soumissions, pour être valides, devront être accompagnées d'un chèque visé équivalent à 10% du montant total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission équivalent à 20% du montant total de la soumission.

Tout soumissionnaire devra, pour être admissible, avoir sa principale place d'affaires au Québec.

Le secrétaire,
Suzanne Jalbert
Montréal, Québec
Le 12 mai 1987

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
Nos: 500-11-001457-874 067460

PRODUITS ALIMENTAIRES DUNHAM INC., corporation légalement constituée ayant eu sa principale place d'affaires au 4621, boul. Des Grandes Prairies, dans la Ville de St-Leonard, dans le district de Montréal, dans la province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que PRODUITS ALIMENTAIRES DUNHAM INC. a fait cession de ses biens le 7^e jour de mai 1987, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26^e jour de mai 1987, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre officiel, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour ouest, chambre 07, dans la Ville de Montréal, dans la province de Québec.

Date de Montréal, ce 8^e jour de mai 1987.

ALBERT DIONNE
Syndic

Samson Bélair inc.
Syndic

Bureau 2211, Tour de la Bourse
C.P. 395, Mtl. Que. H4Z 1J3
(514) 871-1515. Telex: Samsombel 005-61546

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

VILLE DE LÉVIS

APPEL D'OFFRES ASSURANCES GÉNÉRALES VILLE DE LÉVIS

Des soumissions seront reçues au bureau de la greffière de la ville de Lévis jusqu'à 15 heures le vendredi 22 mai 1987 pour le portefeuille d'assurances générales de la ville de Lévis.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes scellées et porter l'inscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour à 15h05, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 225, côte du Passage, Lévis, en présence des intéressés.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie du cahier des charges nécessaire au bureau de la greffière, 2^e étage, à l'adresse ci-haut mentionnée, à compter du 12 mai 1987.

La ville de Lévis ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Donné à Lévis, le 12 mai 1987.
La greffière de la Ville,
Sylvie Dionne, avocate

LES COOPÉRANTS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

AVIS est, par les présentes, donné que LES COOPÉRANTS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE, une compagnie mutuelle d'assurance-vie créée par fusion en vertu des dispositions de l'article 90 de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, et ayant son principal établissement en la ville de Montréal, province de Québec, fera une demande au Parlement du Canada, lors de la présente session ou lors d'une des deux sessions suivant immédiatement la présente session, pour l'adoption d'une loi privative l'autorisant à demander la continuation de son existence en une compagnie d'assurance en vertu des lois de la province de Québec.

DATE à Montréal, province de Québec, ce 27^e jour d'avril 1987.

Les procureurs de la pétitionnaire
DESJARDINS, DUCHARME,
DESJARDINS & BOURQUE

Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière ouest
Suite 2400
Montréal (Québec)
H3B 4L8

Suite des Avis légaux en page C 10

LA COMMISSION SCOLAIRE DAVIGNON

APPEL D'OFFRES
AGRANDISSEMENT
ÉCOLE ST-VINCENT-FERRIER
125, rue Adamsville à Bromont II (Adamsville)

COMMISSION SCOLAIRE DAVIGNON
112, rue John
Cowansville, Québec
J2K 1X2

Riopel & Walsh, Architectes
André Riopel, architecte
4119, rue St-Hubert
Montréal, Québec
H2L 4A7

La Commission Scolaire Davignon, propriétaire, demande des soumissions pour l'agrandissement de l'école St-Vincent-Ferrier, à Bromont II (Adamsville) Québec.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs en construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q., chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte ou de la Commission Scolaire Davignon, contre un dépôt de cent dollars (100,00\$), non remboursable au soumissionnaire. Les plans et devis sont disponibles auprès de M. André Riopel, architecte, 4119, rue St-Hubert, à Montréal, entre 9:00 heures et 17:00 heures du lundi au vendredi (tel: 514-521-2138) et auprès de M. Jean-Paul Sirois, directeur des ressources matérielles, 112 rue John à Cowansville, entre 8:30 et 16:30 heures du lundi au vendredi (tel: 514-263-5559).

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de quatre-vingt-dix mille dollars (90000\$) à l'ordre du propriétaire soit, la Commission Scolaire Davignon, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux (2) copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues au bureau du 112 rue John à Cowansville, jusqu'à 15:00 heures, heure en vigueur localement, le 3^e jour du mois de juin 1987, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Les propriétaires ne s'engagent pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Fernand Barsalon,
Directeur général
Commission Scolaire Davignon
Cowansville, le 6 mai 1987.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

OUVRAGES DE RACCORDEMENT DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, DU BOULEVARD LASALLE ET DE L'USINE DE FILTRATION DE PIERREFONDS
Contrat 1226-AE

Toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement, sous pli cacheté, au Secrétariat de la Communauté, 2, Complexe Desjardins, 21^e étage, Montréal, avant 12h00 le 16 juin 1987, pour y être ouverte à 12h00 le même jour.

On obtiendra les documents de soumission au Service de l'environnement, 12001, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, contre paiement, sous forme d'un chèque visé à l'ordre de la Communauté urbaine de Montréal, d'un montant de cent dollars (100\$) NON REMBOURSABLE. Les documents peuvent être consultés sans frais au Service de l'environnement.

Les soumissions, pour être valides, devront être accompagnées d'un chèque visé de cinq cent mille dollars (500 000\$) ou d'un cautionnement de soumission d'une valeur d'un million de dollars (1 000 000\$).

Tout soumissionnaire devra, pour être admissible, avoir sa principale place d'affaires au Québec.

Le secrétaire,
Suzanne Jalbert
Montréal, Québec
Le 12 mai 1987

MISE AU POINT

Dans la circulaire «Jours du Québec en vigueur jusqu'au 16 mai. A la page 2, les jours et les blouses offertes à 14,99\$ ne sont pas disponibles à notre magasin de Laval. Toutefois nous acceptons les commandes.

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

Avis public CRTC 1987-122. PROJETS DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE 1986 SUR LA TÉLÉDISTRIBUTION. Conformément aux sous-alinéas 16(1)(b) (vii) et (viii) de la Loi sur la radiodiffusion, le Conseil propose pour fins d'observations du public, des modifications au règlement de 1986 sur la télédistribution (le règlement) comme l'annonce l'annexe du présent avis. Ces modifications ont pour but de faire certains rajustements au règlement qui, selon le Conseil, éclairciront l'esprit et le but premier de chaque article. Ces modifications traiteraient les affiliées à la SRC en vertu de l'alinéa 9(1)f) comme les stations possédées et exploitées par la SRC, et étendraient la définition actuelle de « dépenses d'immobilisation » donnée au paragraphe 18(5). De plus, le Conseil propose une correction mineure au paragraphe 18(7) et une modification au paragraphe 22(1) du règlement. Les observations au sujet de ces modifications doivent être reçues par le Conseil le 12 juin 1987 au plus tard et être adressées par écrit au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2.

Avis public CRTC 1987-123. APPEL D'OBSERVATIONS SUR LES EXIGENCES DE RÉPARTITION DES COÛTS POUR L'INDUSTRIE DE LA TÉLÉDISTRIBUTION. L'Association canadienne de télévision par câble (l'ACTC) a récemment présenté au Conseil ses « Recommandations visant la comptabilisation des services non assujettis à la réglementation ». Ces recommandations exposent le projet de système comptable de l'ACTC qui permettrait à l'industrie de fournir au Conseil les renseignements sur la répartition des coûts entre les services de base et les services facultatifs dont il peut avoir besoin. Le Conseil invite aujourd'hui les parties intéressées à lui formuler des observations sur n'importe quel aspect des recommandations de l'ACTC. Il estime qu'il est d'une importance primordiale de protéger l'abonné du service de base des coûts associés à la prestation de services facultatifs ou de service hors programmation dont les tarifs ne sont pas réglementés par le Conseil. Le Conseil désire également s'assurer de la simplicité et de l'efficacité du système qui sera mis en place. Les observations doivent être présentées par écrit, au plus tard, le 31 août 1987, au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2.

Canada

Arrosages expérimentaux pour tenter de sauver les plantations d'épinettes

PIERRE GINGRAS

Le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources entreprendra demain des arrosages expérimentaux sur des plantations de la vallée de la Matapédia, en Gaspésie, afin d'éprouver un produit destiné à détruire un insecte qui représente une menace sérieuse, pour le programme de reboisement du Québec.

D'une longueur de moins d'un centimètre, cette petite chenille qui répond au nom scientifique de *zeiraphera*, a déjà causé pour des millions de dollars de dommages, depuis une quinzaine d'années, dans les plantations d'épinettes blanches du Nouveau-Brunswick. Si elle est présente depuis un bon moment au Québec, elle s'est manifestée plus sérieusement en 1985 en ravageant certaines plantations de la Gaspésie.

Cet insecte, qui est une espèce de tordeuse, dévore les nouvelles pousses de la tête de l'arbre, notamment la tige principale que les scientifiques appellent « la flèche ». Une fois cette « flèche » dévorée, l'arbre ne grandit plus et, au cours des invasions successives, il a tendance à former une boule. Par exemple, une épinette de plantation qui devrait normalement avoir quatre mètres de hauteur voit sa croissance limitée à un mètre, ce qui lui enlève du même coup toute valeur commerciale.

Au Nouveau-Brunswick, où la politique de reboisement a débuté il y a plusieurs années, la situation est à ce point dramatique

qu'on songe parfois à détruire des dizaines de millions d'arbres pour en replanter d'autres d'espèces différentes.

Pour leur part, les autorités gouvernementales québécoises sont d'autant plus inquiètes des ravages faits par l'insecte que le nouveau programme de reboisement prévoit, au cours des deux prochaines années, la plantation de plusieurs centaines de millions d'arbres, dont une grande partie sera composée d'épinettes blanches, un conifère important pour l'industrie forestière.

Un régulateur de croissance

L'an dernier, deux chercheurs du Service canadien des forêts, Arthur Retnakaran, une autorité mondiale dans le domaine des régulateurs de croissance, et Luc Jobin, une sommité dans la lutte contre la tordeuse, ont uni leurs efforts et ont procédé, dans une plantation, à un arrosage au moyen d'un produit qui n'avait jamais été utilisé au Canada. Les résultats furent spectaculaires. Si bien que les autorités québécoises ont décidé d'employer la méthode sur une plus grande échelle cette année, en vue d'un usage plus important.

Essentiellement la méthode de contrôle consiste à arroser les plantations avec un régulateur de croissance, un produit qui entraîne la mort de la chenille en perturbant son développement. La réaction biochimique empêche l'animal de muer. Les résultats des expériences tentées cette semaine devraient être connus dès le début d'août.

Traitement de textes

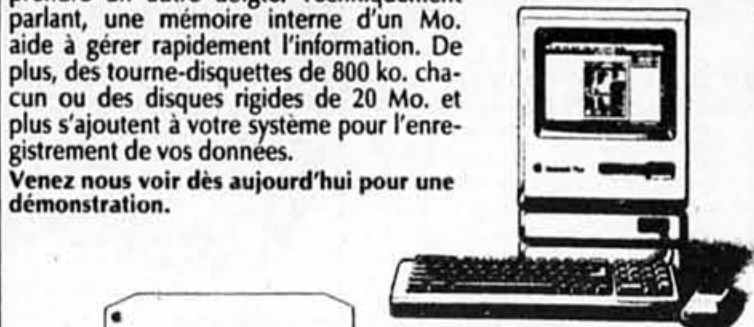
Sauvez du temps et de l'argent

en utilisant les nouveaux outils bureautiques et une imprimante à matrice de points ou à laser de très grande qualité. La facilité au bout des doigts pour la conception, la composition, la mise en page et l'impression de vos documents, votre correspondance d'affaires, vos mémos, vos dépliants publicitaires, etc.

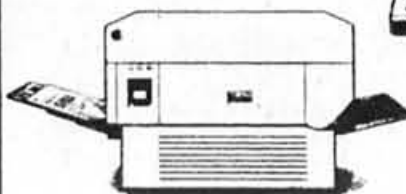
Macintosh^{mc} Plus

Un ordinateur très performant car il possède un clavier québécois similaire à une machine à écrire vous permettant ainsi d'éviter d'apprendre un autre doigté. Techniquement parlant, une mémoire interne d'un Mo. aide à gérer rapidement l'information. De plus, des tourne-disquettes de 800 ko. chacun ou des disques rigides de 20 Mo. et plus s'ajoutent à votre système pour l'enregistrement de vos données.

Venez nous voir dès aujourd'hui pour une démonstration.



GARANTIE 12 MOIS



Concessionnaire autorisé

Depuis 1981

LA MAISON DE L'ORDINATEUR

Macintosh et LaserWriter sont des marques de commerce de Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

La Maison de l'ordinateur
1533 ouest, autoroute Laval (440)
LAVAL (Québec)
H7L 3W3 • Tél.: (514) 687-0411

Un répertoire vraiment pratique pour vos recherches

infodex

l'index de **La Presse**

Pour abonnement: 382-0895

Plein d'allure



- 55* mi/gal/(5,1 l/100 km) — la meilleure consommation d'essence au Canada
- Traction avant
- Direction à crémaillère
- Suspension avant de type MacPherson
- Boîte de vitesses manuelle à 5 rapports ou transmission automatique à 3 rapports en option
- 3 portières ou 5 portières en option
- Essuie-glace/lave-glace de lunette arrière
- Phares halogènes

À partir de **7 295 \$***

SUZUKI FORSA

* Taxe, transport et préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre la Forsa à un prix inférieur. 5,1 l/100 km: cote combinée ville/grande route. Les données sont établies selon des tests en laboratoire approuvés par Transport Canada. La consommation réelle variera. La consommation d'hiver en milieu urbain sera sensiblement plus élevée. Consultez le Guide 1987 de Transport Canada pour plus de renseignements. Certaines pièces d'équipement illustrées sont offertes à frais supplémentaires.

LAVAL
Laval Auto Suzuki
2020, boul. des Laurentides
668-2020

ST-JEAN
St-Jean Suzuki
225, Jacques-Cartier Sud
347-9011

MONTRÉAL
Auto Cite Suzuki
7705, Le Mans
254-6068

TROIS RIVIÈRES
Raymond LaRochelle
Automobiles Enr.
380, rue Thibeau
Cap-de-la-Madeleine
375-7111

DORVAL
Dorval Hymus Suzuki
Ltée
1585, boul. Hymus
685-7300

ST-HUBERT
St-Hubert
Automobiles Suzuki
2755, Montée St-Hubert
676-0239

SHERBROOKE
Gilles LeMire Suzuki
1681 ouest, King
569-7528

ST-HYACINTHE
Gariépy Suzuki
705, boul. Laurier
774-1332

VICTORIAVILLE
Paul Methot Suzuki
570 ouest, Notre-Dame
758-6461

Le pilote est-il en cause?

L'avion aurait pu se poser ailleurs

d'après AP, UPI et AFP
VARSOVIE

■ L'Ilyouchine-62 qui s'est écrasé samedi près de Varsovie, causant la mort de ses 183 occupants, se serait vu refuser l'autorisation d'atterrir sur plusieurs aéroports plus proches que celui d'Okecie-Varsovie, qu'il tentait de rejoindre avec deux moteurs en flammes lorsque la catastrophe est survenue. C'est ce dont faisait état hier des rumeurs persistantes circulant dans les milieux aéronautiques de la capitale.

Un responsable de la compagnie aérienne LOT interrogé à ce propos par la radio polonaise n'a pas démenti ces rumeurs, mais a souligné que la commission gouvernementale instituée pour déterminer la cause de la tragédie « étudiait cette question ».

Toutefois, M. Stefan Pozniak, porte-parole de la commission, qui est présidée par le vice-premier ministre Zbigniew Szalajda, devait affirmer un peu plus tard qu'« aucun aéroport, y compris les aérodromes militaires, n'avait refusé assistance à l'avion en détresse ».

Selon M. Pozniak, le pilote aurait lui-même préféré retourner à Varsovie plutôt que de tenter de se poser à Gdansk ou à la base militaire de Modlin qui lui avaient été proposés.

Interrogé sur la question de savoir pourquoi le pilote avait choisi de revenir à Varsovie, le colonel Franciszek Pawlowski, en charge de l'enquête sur les lieux de la catastrophe, a déclaré: « Il m'est difficile de répondre: dans un tel cas, la décision revient au seul commandant de bord. Il faut supposer qu'il avait ses raisons ».

Entre-temps, la compagnie LOT a fait savoir qu'elle défrayerait le billet aller-retour New-York-Varsovie des parents des victimes américaines du désastre. Dix-neuf Américains et 19 ressortissants polonais résidant aux États-Unis ont péri dans cet accident.

Paul Lodzinski, le représentant de la compagnie à New York, a déclaré ne pas connaître le nombre exact de personnes qui projetaient de se rendre à Varsovie, où les autorités envisagent d'inhumier les restes calcinés des victimes dans une fosse commune.

La plupart des victimes américaines de la tragédie résidaient dans l'Etat de New York, ainsi que dans le Connecticut et au New Jersey.

Le feu menace la ville de Tahe

d'après UPI et AFP
BEIJING

■ Des avions chargés de produits chimiques se sont joints hier aux milliers de militaires qui tentent désespérément de protéger une ville de 100 000 habitants d'un immense incendie de forêt qui a déjà ravagé trois localités du nord-est de la Chine, causant la mort de 142 personnes et faisant plus de 50 000 sans-abri.

L'agence de presse Chine-Nouvelle faisait savoir hier soir que le feu ne se trouvait plus qu'à une vingtaine de kilomètres de la ville de Tahe, située dans la province de Heilongjiang, qui borde l'URSS.

La cause du sinistre n'a pas été officiellement déterminée, mais selon le *China Daily*, il pourrait avoir été provoqué par une fuite d'essence survenue sur une débroussaillage.

Aucun lien entre le SIDA et la variole

Agence France-Presse
GENÈVE

■ L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré hier que le lien établi entre l'épidémie du SIDA et les campagnes de vaccination antivariolique était « sans fondement ».

Reagissant à des informations publiées par le *Times* de Londres, et repris hier, par *La Presse*, le porte-parole de l'Organisation a déclaré: « Tout ceci est faux. Ce sont des gens irresponsables qui diffusent des informations fausses et nous ne savons pas dans quel dessein. C'est clair: il n'y a aucune relation de cause à effet entre le SIDA et l'éradication de la variole, qui a donné lieu à de vastes campagnes de vaccination en Asie, plutôt qu'en Afrique ».

SOLDE D'ENTREPÔT

ASTRAL PHOTO

GARANTIE ASTRAL DU PLUS BAS PRIX

Si vous voyez un de ces produits ou tout autre produit photographique ou électronique que nous vendons annoncé à un prix inférieur dans un délai de 30 jours de la date d'achat, apportez-nous l'annonce nous vous ferons un meilleur prix encore! (Renseignements en magasin)

Minolta Maxxum 5000
Appareil 35mm autofocus avec objectif interchangeable, exposition multi-programmée ou manuelle, transport du film et mesure du flash à travers l'objectif.
Rabais \$10
Boîtier seulement 349⁷⁷

Minolta Maxxum 7000
Appareil 35mm à système autofocus incorporé. Contrôle et transport du film motorisés. Affichage complet de l'information et débrayage de l'automatisme.
Boîtier seulement 429⁷⁷

Image AF 75-200
Zoom autofocus à optique traitée multi-couche pour de superbes portraits et photos d'action. Compatible avec le Maxxum.
À l'achat d'un Minolta 7000 ou 5000 199⁷⁷

Pentax Sport Date
Appareil 35mm compact avec mise au point pré-réglée, exposition programmée, flash incorporé, chargement avancé et rebobinage du film automatique. Dos dateur au Quartz qui imprime la date sur vos photos!
Rabais \$10
179⁷⁷

Minolta Freedom I Quartz Date
Appareil 35mm compact avec mise au point pré-réglée, exposition programmée, flash incorporé, chargement avancé et rebobinage du film automatique. Dos dateur au Quartz qui imprime la date sur vos photos!
Rabais \$10
129⁷⁷

Image 35 FF
Appareil 35mm à mise au point pré-réglée et flash électronique incorporé pour de superbes photos à l'extérieur.
Flash incorporé 39⁷⁷

Image 20 F IMAGE
Appareil de poche format 110 avec exposition et mise au point pré-réglées. Flash électronique incorporé.
Rabais \$5
19⁷⁷

Sony A-150
Enregistreur radio AM/FM Stereo avec égaliseur à 3 fréquences et système de 4 haut-parleurs à 2 voies. Puissance: 10 watts. 7W.
99⁷⁷

Sony MGR 58
Radiocassette AM/FM stéréo compacte avec arrêt automatique et prise d'entrée de courant. Ecouteurs compris.
49⁷⁷

Film pour photos couleur Astral
24 poses.
2/4⁹⁸

Film Astral avec photos couleur comprises
135-24 poses.
2/16⁹⁸

Pentax
Flash Image TFD 45
spécialisé à l'achat d'un P3
Rabais \$50

Pentax P-3
Appareil 35mm à exposition programmée avec débrayage manuel. Codage DX, mémorisation de l'exposition.
F12 Objectif 70⁰⁰
Boîtier seulement 249⁷⁷

3 Piles "AA"..... 4⁹⁹
2 cassettes vidéo Fuji T120 ou L750 14⁹⁹
Album photo #2636-05... 4⁹⁹
Et plusieurs autres rebaines incroyables en magasin!

Zoom Image F/3-4.5 28-80mm
Zoom macro à haute définition, commande unique et traite multi-couche pour des photos d'un grand piqué du grand-angle au téléobjectif.
Rabais \$50
7 jours seulement

Zoom Image 35-210mm F/4-5.5
Zoom grand-angle/téléobjectif de qualité à optique traitée multi-couche pour de superbes portraits et photos d'action. Contrôle unique avec foyer macro pour d'incroyables gros plans!
Rabais \$50
149⁷⁷

Polaroid
Appareil Polaroid Spectra System
Nouvel appareil instantané utilisant des signaux audio-visuels pour réajuster de superbes photos! Un contrôle électronique contrôle automatiquement la focalisation, le flash et l'exposition. Utilisez la localisation, le flash et l'exposition. Utilisez un nouveau film de format rectangulaire qui permet de cadrer encore mieux!
199⁷⁷ Mais remise d'échange \$25
174⁷⁷

Image C-18
Flash électronique compact, automatique, idéal pour les appareils compacts.
Rabais 33%
19⁷⁷

Image TFD-45
Flash électronique spécialisé, recharge à l'énergie, avec calculateur.
Rabais 20%
49⁷⁷

Image MBZ 1500
Flash électronique avec télé-zoom bascule et panneau indicateur au cristal liquide.
Rabais \$30
99⁷⁷

Liquidation CENTRES D'ENTREPÔT

GRANDE FOIRE AUX OBJECTIFS!

Objectif Image 28mm F/2.8 P grand-angle
Objectif grand-angle compact. Optique multi-couche. Super pour les photos de groupes et les paysages panoramiques.
Rabais \$80
49⁷⁷

Zoom Image MCC 70-210 F/4.5-5.6 Ultra compact
Le zoom Image 70-210 MCC innové! Objectif compact à commande unique, traité multi-couche pour de superbes portraits, gros-plans et photos de voyage. Garantie de 3 ans.
Rabais \$50
99⁷⁷

Zoom Image MCC 28-105mm F/3.5-4.9
Zoom Grand-angle/télé à foyer macro couvrant les focales les plus populaires! Super pour le portrait, la photo d'action et les voyages.
Rabais \$80
119⁷⁷

Image 135mm F/2.8
Téléobjectif compact à optique traitée multi-couche et ouverture rapide à F/2.8. Super pour le portrait, les clichés sur le vil et en voyage!
Rabais \$30
49⁷⁷

Zoom Image 70-300mm F/5.6
Zoom téléobjectif compact à longue portée pour de gros-plans saisissants! Mise au point macro et verre optique traité multi-couche. Il vous rapproche jusqu'à 6x du sujet!
Rabais \$80
119⁷⁷

Anso 735
Appareil compact 35mm avec mise au point pré-réglée, exposition automatique, flash incorporé et couvercle protecteur à glissière.
Rabais \$20
79⁷⁷

Minolta Talker
Appareil 35mm autofocus avec flash, avancé et rebobinage du film motorisés plus synthétiseur de voix humaine.
Rabais \$10
149⁷⁷

Nikon N 2000
Appareil 35mm avec 2 modes d'exposition programmés, débrayage manuel, avancé du film à 25 images/sec., contrôle du flash TTL et vitesses jusqu'à 1/2000 sec.
Boîtier seulement 249⁷⁷
Modèle Démonstrateur 50mm F1.8 M objectif \$50

LIQUIDATION DE FINS DE SÉRIES
MINOLTA Nikon Canon YASICA SANYO

Les articles annoncés ci-bas sont uniquement disponibles au:

- 1481, Ste-Catherine ouest 935-1154
- 7036, Saint-Hubert 271-1435
- 916, Ste-Catherine est 842-5225

astral

PHOTO

VOTRE IMAGE DE PRESTIGE

Magasins Astral avec développement couleur sur place

Piazza Alexis-Nihon 933-7209

Place Ville-Marie 878-9821

Place Vertu 336-8272

Centre Fairview 695-6563

Centre d'achats Boulevard 721-3939

Centre Laval 688-3636

Carrefour Angrignon 363-6918

916, STE-CATHERINE EST. 842-5225

Place Versailles 355-4709

Place Bonaventure 878-4378

Complexe Desjardins 843-8219

ADRESSES DES SUCCURSALES:

- Carrefour Laval 687-7984
- Mail Champlain 671-5935
- 1481, Ste-Catherine Ouest. 935-1154
- 7036, Saint-Hubert 271-1435
- Rockland Centre 733-2669
- Promenades St-Bruno 653-8826
- 2020, Université 849-7341
- Galeries d'Anjou 354-2001
- Centre Dorval 636-8221
- Plaza Côte-des-Neiges 343-5209

NOUVEAU

Super rebais

ASTRAL V.I.P. SUR LES PHOTOS COULEUR

GARANTIE ASTRAL V.I.P.

"VOS PHOTOS COULEUR SONT PRÊTES À TEMPS OU VOUS NE LES PAYEZ PAS!"

1 SERVICE ÉLITE
UNE HEURE
37°C par photo couleur.
Développement: \$6.00

MINI ALBUM GRATUIT
(lorsque disponible)

2 SERVICE RAPIDE
30%
DE RABAIS SUR LE PRIX ÉLITE
Développement en sus

3 SERVICE ÉCONO
50%
DE RABAIS SUR LE PRIX ÉLITE
Développement en sus

4 FILMS COULEUR AVEC PHOTOS COMPRIS
60%
DE RABAIS SUR LE PRIX ÉLITE

AGRANDISSEMENT COULEUR
8 x 10
49¢
avec chaque film que vous donnez à développer!
Détails au magasin.

Film avec développement compris non-éligible

50%
DE RABAIS SUR LES AGRANDISSEMENTS COULEUR
Détails au magasin

50%
DE RABAIS SUR LES FILMS PÉRIMÉS

JUSQU'À **50%** DE RABAIS SUR LES ÉTUIS, FLASH ET OBJECTIFS DES MANUFACTURIERS

Plusieurs rebaines incroyables en magasin!

GARANTIES ASTRAL V.I.P.

1 GARANTIE ASTRAL DU PLUS BAS PRIX

2 TROIS ANS DE GARANTIE PROLONGÉE

3 UN AN DE GARANTIE DE RÉPARATION

4 TROIS ANS DE GARANTIE SUR LES PRODUITS IMAGE

5 UN AN DE GARANTIE D'ÉCHANGE AU COMPTOIR

TOUS LES DÉTAILS AU MAGASIN.